sdey
Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne

territoire d'énergie
YONNE

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ENSEMBLE CONSTRUISONS LES TERRITOIRES DE DEMAIN

Regards sur 2024

JANVIER

- 18 : Vœux à Appoigny
- 23 : Réunion des Vice-Présidents / Commission des finances

FÉVRIER

- 16 : Commission Mobilité
- 27 : Visite du Méthaniseur ABE (Avallon Bio Énergie) - Étaule par GRDF

MARS

- 19 : Commission d'Appel d'Offres
- 26 : Comité départemental
- 29 : Commission d'Appel d'Offres

AVRIL

- 18 : Visite dans les communes du jury du label « Terre d'Innovation »

MAI

- 15 : Campagne d'affichage sur les transformateurs
- 22 : Commission Transition énergétique
- 23 : Commission Éclairage Public – Réseaux électriques

JUIN

- 1er : Lancement de la nouvelle charte graphique du SDEY
- 6 : 10e Anniversaire du SDEY et remise des labels « Terre d'Innovation » à Venoy
- 10 : Visite de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire par Enedis
- 11 : Comité départemental
- 26-28 : Congrès national de la FNCCR à Besançon

JUILLET

- 1er : Commission Consultative des Services Publics Locaux

AOÛT

- 1er : Comité départemental
- 5 : Commission d'Appel d'Offres

SEPTEMBRE

- 16-17 : Audit ISO 9001 par Bureau Veritas Certification
- 21 : Installation de l'exposition annuelle sur les grilles du siège du SDEY
- 24 : Visite de la centrale de Belleville-sur-Loire par Enedis
- 27 : Visite de l'ASCARD (Agence de Supervision de la Gestion des Accès au Réseau et du Dépannage) et de l'ACR (Agence Conduite Réseau)
- 30 : Commission d'Appel d'Offres

OCTOBRE

- 3 : Commission Consultative paritaire EPCI-SDEY / Visite méthaniseur ABE - Étaule par GRDF
- 7 : Comité départemental
- 28 : Commission d'Appel d'Offres / Commission SIG

NOVEMBRE

- 7 : Commission Locale d'Énergie de l'Armançon – Tholon – Forêt d'Othe
- 18 : Commission Locale d'Énergie du Tonnerrois
- 25 : Commission Locale d'Énergie de l'Auxerrois
- 26 : Comité départemental
- 29 : Commission Locale d'Énergie de Puisaye

DÉCEMBRE

- 3 : Assises de l'Énergie à Monéteau
- 11 : Commission Locale d'Énergie du Sénonais et du Gâtinais
- 16 : Comité départemental

Rédaction
Communication SDEY
FJA - consultants

Conception et réalisation
Okénite

Impression
Melun impressions

Crédits photo
Photothèque SDEY
Studio Xavier Morize
Freepik

SOMMAIRE

INTERVIEW DU PRÉSIDENT
SPÉCIAL 10 ANS : TÉMOIGNAGES

PILOTER & ANIMER 8

LA GOUVERNANCE
L'ORGANIGRAMME

DIALOGUER & CONTRÔLER 12

LA CONCESSION ÉLECTRIQUE
LE CONTRÔLE DE CONCESSION GAZ

AMÉNAGER & ACCOMPAGNER 18

LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
SIG & TÉLÉCOMMUNICATIONS
MOBILITÉ DURABLE
L'OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

PENSER DEMAIN 36

QUALITÉ & INNOVATION
RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT
LABEL "TERRE D'INNOVATION"
SEM YONNE ÉNERGIE

COMMUNIQUER & GÉRER 40

COMMUNICATION
RESSOURCES HUMAINES
JURIDIQUE
RÈGLEMENT FINANCIER
LES FINANCES

ANNEXES 50

LES COMMANDES DE TRAVAUX
LES DÉLÉGUÉS DES COMMUNES
LES MEMBRES DES BUREAUX DE CLÉ

Interview du Président

Jean-Noël LOURY

Président du SDEY
Vice-Président de la FNCCR
Référent innovation / Smart grids

"10 ans au service des communes de l'Yonne."

Le SDEY célèbre cette année ses 10 ans. Quel regard portez-vous sur cette décennie d'actions ?

Dix ans, c'est une étape importante. Le syndicat a aujourd'hui une vraie reconnaissance institutionnelle. Il est un acteur incontournable dans le département sur les questions d'énergie, d'aménagement et d'infrastructures. Nous avons réussi à fédérer presque toutes les communes, y compris les urbaines qui au départ restaient indépendantes.

Quelles ont été les grandes étapes qui ont marqué cette évolution ?

La première, c'est sans doute l'équité territoriale que nous avons instaurée dès la création du SDEY. Le règlement financier est appliqué uniformément dans tout le département. Cela a permis à toutes les communes, même les plus petites, d'avoir accès aux mêmes prestations. Ensuite, les projets structurants comme les bornes de recharge pour véhicules électriques, la modernisation des parcs d'éclairage public, le SIG (Système d'Information Géographique) ou nos programmes d'optimisation énergétique ont vraiment permis aux communes d'entamer leur transition énergétique.

En matière de bornes de recharge, vous avez été un pionnier…

Absolument. Dès 2016, nous avons créé un réseau de plus de 150 bornes, alors qu'à l'époque, seuls Renault et Nissan proposaient des véhicules électriques. Tout le monde nous regardait avec scepticisme. Aujourd'hui, cette vision audacieuse porte ses fruits. Les usages ont explosé, les communes possèdent aujourd'hui cette attractivité.

Et sur l'éclairage public et l'optimisation énergétique ?

En 2021, nous avons emprunté 15 millions d'euros pour faire 37 millions de travaux. Résultat : 200 communes bénéficient d'un éclairage moderne, intelligent, économe. En moyenne, elles économisent 50 à 60% sur leur facture d'électricité. L'optimisation énergétique nous a permis d'accompagner de nombreuses communes et de les aider de façon très concrète pour améliorer l'efficacité de leur patrimoine bâti. Nous avons aussi fait le choix d'un cadastre solaire permettant à tous les icaunais d'évaluer de façon claire le potentiel de leur propriété et ainsi développer les énergies solaires.

Quels sont les défis sur lesquels vous vous projetez actuellement ?

Nous travaillons actuellement sur l'autoconsommation et la production locale d'énergie. Nous nous intéressons aussi au développement de l'agrivoltaïsme, pour rendre les collectivités plus autonomes.

Quel est le moteur de cette dynamique permanente d'innovation ?

C'est une combinaison : des élus engagés, une équipe technique de haut niveau, et une vision. J'ai toujours voulu gérer le SDEY comme une entreprise, avec des objectifs clairs, des résultats mesurables. C'est aussi pour ça que nous nous sommes engagés très vite dans la certification qualité internationale ISO 9001 et que nous avons créé une organisation dont la rigueur est reconnue par la DGFIP.

Il semble que l'action du SDEY rayonne bien au-delà des frontières de l'Yonne.

Des instances nationales comme la FNCCR saluent notre avance, et plusieurs départements s'inspirent désormais de nos initiatives. Le label « Terre d'innovation », que nous avons conçu pour mettre en lumière les communes icaunaises les plus engagées dans nos programmes, en est un bon exemple. En moins d'un an, ce dispositif a essaimé à l'échelle nationale : une dizaine de syndicats à travers la France a déjà organisé cette labellisation de communes, s'inspirant directement de notre démarche pour valoriser l'innovation locale.

Quels seront les grands chantiers des prochaines années ?

Consolider notre rôle départemental, aider les communes à produire leur propre énergie, développer des réseaux intelligents pour optimiser les flux d'énergie. Et aussi repenser la gestion des bornes de recharge avec l'arrivée massive du secteur privé.

Un dernier mot, sur le lien entre votre action et les territoires ruraux que vous servez ?

Nous croyons profondément à une ruralité heureuse, dynamique, qui innove. Nos villages, nos petites communes, sont des lieux de vie formidables. Ils ne doivent pas être perçus comme des zones en déclin, mais comme des espaces d'expérimentation, de proximité, de résilience. Grace à notre travail, nous leur permettons d'accéder à des services modernes, à une autonomie énergétique, à un réseau solide. Cette ruralité doit être vue comme une chance pour la France. Elle porte en elle les solutions de demain, en matière de transition énergétique, de lien social, et de qualité de vie.

Spécial 10 ans
Témoignages

Le SDEY, 10 ans d'action pour une énergie innovante, équitable et au service des territoires.

À l'occasion de son dixième anniversaire, le Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne reçoit les hommages appuyés des Présidents des Syndicats d'Énergie de Bourgogne-Franche-Comté et du Directeur général de la FNCCR. De son engagement pour une ruralité moderne à la mutualisation des achats, en passant par la transition énergétique et l'innovation, tous saluent un syndicat jeune, audacieux et fédérateur, devenu en une décennie un acteur incontournable du service public de l'énergie.

"

Le SDEY incarne depuis plus de 10 ans une dynamique territoriale forte, innovante et concrète, pour le développement des énergies décarbonées au profit des communes icaunaises. Sous la présidence de Jean-Noël Loury, également vice-président de la FNCCR en charge de l'innovation et des Smart Grids, le SDEY a su conjuguer vision stratégique, développement de projets locaux et proximité avec les communes. Dès le départ, il a fait le choix de l'équité territoriale, de l'innovation technologique et de la transition énergétique. Pionnier dans le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques, acteur majeur de l'éclairage public connecté, le SDEY offre aujourd'hui aux territoires ruraux les outils pour une ruralité moderne et performante.

Le label Terre d'innovation, conçu dans l'Yonne, qui valorise les communes engagées dans la transition énergétique et dans un développement territorial innovant, est devenu un label national diffusé par la FNCCR auprès des autres syndicats d'énergie. C'est l'exemple même d'une initiative locale qui rayonne bien au-delà de ses frontières. À la FNCCR, nous nous réjouissons de cette dynamique exemplaire portée par le SDEY et de l'implication active de son Président.

Charles-Antoine GAUTIER
Directeur général de la FNCCR

Michel BLANC
Président du SIAGEP 90,
Territoire d'Énergie Territoire de Belfort

"

Le SDEY est un syndicat jeune mais extrêmement dynamique ayant diversifié ses compétences, il a un rôle crucial sur son territoire et dans le cadre du groupement notamment pour le marché IRVE.

Jean SAINSON

Président du SYDESL,
Territoire d'Énergie Saône-et-Loire

Le SDEY vient tout juste de fêter ses 10 ans et est déjà, sur l'ensemble de son territoire, l'acteur de référence pour l'aménagement énergétique.

Porteur du marché pour l'exploitation des bornes de recharge pour véhicules électriques pour la quasi-totalité des syndicats de l'Alliance, le SDEY a su rapidement mettre ses compétences au service de ses collectivités mais aussi des autres syndicats. Enfin, le SDEY n'a pas hésité à être précurseur dans le domaine de la LED et du pilotage de l'éclairage public. Il récompense les bonnes pratiques en la matière à travers l'organisation de son salon de l'éclairage public et de l'innovation.

Guy HOURCABIE

Président du SIEEEN,
Territoire d'Énergie Nièvre

Avec le SDEY, nous travaillons en commun sur des choix stratégiques sur notre territoire, avec notamment le groupement pour l'achat d'énergies pour le gaz et l'électricité, ainsi que le développement de notre réseau de bornes de charge pour véhicules électriques.

Des rencontres entre syndicats sont organisées régulièrement, avec partage d'outils, connaissances et expériences sur nos départements.

Le SDEY est un jeune syndicat, qui depuis 10 ans a pris la main sur la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification rurale de son territoire, qui auparavant était éclatée en petits syndicats primaires d'électricités. Ces derniers exploitaient et développaient leurs réseaux, sans cohérence de territoire.

Le Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne a su fédérer et donner une cohésion sur l'Yonne de ce travail. C'est devenu aujourd'hui, un acteur essentiel de son territoire.

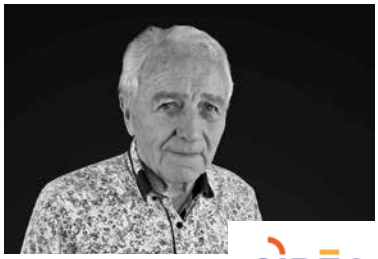

Bernard BLONDEAU

Ancien Président du SIDEC,
Territoire d'Énergie Jura

À l'occasion des 10 ans du SDEY, membre actif des AODE de Bourgogne-Franche-Comté, nous saluons l'esprit de coopération qui anime nos échanges. Ces liens renforcent notre capacité à relever ensemble les défis énergétiques. Nous souhaitons poursuivre cette dynamique de coopération autour de plusieurs axes :

- *La planification et la gestion du réseau électrique.*
- *La mutualisation des solutions numériques.*
- *Le partage des bonnes pratiques en matière d'énergies renouvelables.*
- *L'accompagnement des petites communes dans la gestion de leurs ressources.*

En travaillant ensemble, les syndicats d'énergie peuvent développer des stratégies concertées, gagner en efficacité et garantir un service public énergétique adapté aux enjeux de demain.

Alain AUZEMERY

Président du SYDED,
Territoire d'Énergie Doubs

Nos différents syndicats ont chacun leur histoire et leurs spécificités sur leur territoire. Le SDEY, bien qu'étant un « jeune » syndicat s'est très rapidement emparé des politiques à mener sur son territoire, l'électrification rurale bien sûr, mais également en menant des politiques plus volontaristes dans le domaine de l'éclairage public, de la cartographie et des infrastructures de recharges pour les véhicules électriques notamment. En tant que Président du SYDED, j'avais d'ailleurs conduit une délégation à Auxerre il y a quelques années afin que nous puissions nous inspirer des politiques publiques et des bonnes pratiques mises en œuvre dans l'Yonne et nous avions fortement apprécié les échanges que nous avions eu ensemble à l'époque.

Jacques JACQUENET

Président du SICECO,
Territoire d'Énergie Côte-d'Or

Les actions du SDEY en tant que syndicat d'énergies départemental sont assez récentes. Pour autant, le SDEY avance vite et est à la pointe dans certains domaines comme la gestion mutualisée de nos achats en matière d'investissements et gestion de nos parcs de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Le Bureau du SDEY

Jean-Noël LOURY
Président

Grégory DORTE
Vice-Président
Développement des infrastructures et grands projets, communication

Jacques BALOUP
Vice-Président
Travaux sur les réseaux

Philippe MAILLET
Vice-Président
Personnel

Guillaume DUMAY
Vice-Président
Finances, relations avec les concessionnaires

Rémy CLÉRIN
Vice-Président
Mobilités électriques

Richard ZEIGER
Vice-Président
Transition énergétique, maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables

Claude DEPUYDT
Vice-Président
Éclairage public

Patrick BÜTTNER
Vice-Président
Informations géographiques, cartographie, SIG, PCRS

Claude MAULOISE
Vice-Président
Développement du gaz et achat d'énergie

Jean LESPINE
Vice-Président
Énergies renouvelable et innovation

Jean-Luc GIVORD

Didier IDES

Michel PANNETIER

Chantal ROYER

Gilles SACKEPEY

CLE Puisaye Forterre Vallée de l'Yonne

1

La gouvernance

Le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne est une Autorité Organisatrice de la Distribution de l'Énergie (AODE), ancrée dans une tradition électrique de plus de 140 ans au sein du département.

Le SDEY, fondé le 1er janvier 2014, est le résultat du regroupement de 22 syndicats locaux. Il fonctionne comme un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) et gère, pour le compte des communes, la distribution publique d'électricité, les réseaux de télécommunications, l'éclairage public et le gaz. Sa mission, en vertu des contrats de concession, est de garantir un approvisionnement énergétique de qualité et sécurisé. Responsable de l'entretien et de l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité, confié à Enedis, il assure également la fourniture d'énergie aux tarifs réglementés. Le nouveau contrat de concession avec Enedis a été signé le 26 octobre 2020 pour une durée de 30 ans à partir du 1er janvier 2021. En 2024, le SDEY a fêté ses 10 ans d'existence, marquant une étape importante dans son développement et son engagement auprès des communes de l'Yonne.

UNE GOUVERNANCE DYNAMIQUE ET PARTICIPATIVE

À la suite des élections municipales de 2020, chaque commune de l'Yonne, soit 423 au total, a désigné un délégué et un suppléant pour les représenter au sein du SDEY. Ces délégués jouent un rôle fondamental dans la gestion du syndicat, notamment en participant aux Commissions Locales d'Énergie (CLÉ) et en proposant de nouveaux projets. Chaque CLÉ comprend entre 3 et 10 délégués, selon le nombre de communes et leur population. Les 428 délégués, répartis géographiquement, élisent 47 membres du Comité Départemental. Ce comité élit ensuite un bureau, composé de 16 représentants, pour un mandat de six ans. Le bureau inclut le Président et 10 vice-présidents, chacun présidant une commission thématique chargée de préparer les dossiers à discuter en comité. Les membres du bureau se réunissent régulièrement pour prendre des décisions stratégiques sur les projets en cours. Le Comité Départemental, quant à lui, se réunit trimestriellement, avec un moment clé : le vote du budget.

DES COMMISSIONS LOCALES D'ÉNERGIE (CLÉ) POUR RÉPONDRE AUX BESOINS TERRITORIAUX

Le SDEY a organisé le département de l'Yonne en huit Commissions Locales d'Énergie (CLÉ), chacune soutenue par une secrétaire administrative, qui sert d'interlocutrice privilégiée pour les élus. Chaque CLÉ bénéficie de l'expertise de deux chargés d'affaires : un technicien en travaux, spécialisé dans des domaines tels que l'éclairage public et l'électrification rurale, et un technicien dédié à l'optimisation énergétique. Les CLÉ se réunissent annuellement pour examiner les demandes de travaux des communes et en planifier l'exécution, contribuant ainsi à améliorer l'efficacité des projets municipaux.

LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE EPCI - SDEY

Instituée en application de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, la commission consultative paritaire joue un rôle clé dans le dialogue entre les syndicats d'énergies et les intercommunalités à fiscalité propre relevant de leur périmètre. Cette instance a pour mission de coordonner les stratégies énergétiques et les investissements des membres, en particulier dans le domaine des réseaux d'énergie, tout en favorisant un meilleur partage des données.

Forte de 32 membres, répartis à parts égales entre délégués du SDEY et représentants des intercommunalités, la commission s'est réunie le 3 octobre 2024.

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ (CCSPL)

Cette commission veille à garantir la qualité, l'accessibilité et l'adéquation des services publics de l'électricité et du gaz aux besoins des collectivités qu'elle représente. Elle regroupe quatre élus du SDEY ainsi que quatre représentants d'associations de consommateurs (UFC Que Choisir, Bourgogne Énergies Renouvelables, Asseco CFDT, UDAF).

Lors de sa réunion du 1er juillet 2024, plusieurs interventions ont eu lieu, notamment celles de collaborateurs du SDEY, d'Enedis, d'EDF et de GRDF. Les services du SDEY ont présentés le groupement d'achat d'énergies et les prochaines échéances, la mise à disposition du cadastre solaire, le contrôle de concession pour l'électricité et le gaz, un point sur les brone IRVE et enfin les visites et réunions en lien avec les concessionnaires.

Les réunions de CLÉ de 2024

ARMANÇON-THOLON-FORÊT D'OTHE
7 novembre 2024

TONNERROIS
18 novembre 2024

AUXERROIS-SEREIN
25 novembre 2024

PUISAYE
29 novembre 2024

SÉNONAIS -GÂTINAIS
11 décembre 2024

AVALLONNAIS
8 novembre 2024
(annulation à cause des chutes de neige)

2

L'organigramme

Décembre 2024

Jean-Noël LOURY
Président
jn.loury@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 03 25

LISA SABLON
Assistante du Président
l.sablon@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 03 25
Mob. : 06 47 73 53 68

Éric GENTIS
Directeur général
e.gentis@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 03 26
Mob. : 06 80 74 09 85

Louis ROBERT
Responsable cellule juridique et marchés publics
l.robert@sdey.fr
Tél. : 03 73 53 00 24
Mob. : 06 75 33 72 03

Caroline LEGROS
Responsable communication
c.legros@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 02 30
Mob. : 06 40 17 03 17

PÔLE TECHNIQUE

Nicolas LUX
Directeur général adjoint
n.lux@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 95 32
Mob. : 06 45 20 70 45

PÔLE ACTION PUBLIQUE

Émeline RIMBAULT
Directrice générale adjointe
Responsable qualité
e.rimbault@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 02 27
Mob. : 07 85 59 40 33

RÉSEAUX D'ÉNERGIES

Marie Laure MICHOT
Responsable du service
ml.michot@sdey.fr
Tél. : 03 73 53 00 21
Mob. : 06 47 57 88 10

Thomas BOUGIS
Chargé d'affaires
t.bougis@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 52 66
Mob. : 07 88 64 53 47

Gérard FRANÇOIS
Contrôleur des travaux
g.francois@sdey.fr
Tél. : 03 86 80 09 23
Mob. : 06 42 31 34 13

Karen GUYOT
Chargée d'affaires
k.guyot@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 02 26
Mob. : 06 48 97 81 80

Damien GROS
Chargé d'affaires
d.gros@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 03 24
Mob. : 07 85 59 16 63

Dominique MICHEL
Chargé d'affaires
d.michel@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 95 31
Mob. : 07 85 59 18 25

Ludovic NIEZ
Chargé d'affaires
l.niez@sdey.fr
Tél. : 03 73 53 00 27
Mob. : 07 85 41 92 66

Jérôme LAVAU
Chargé d'affaires
j.lavau@sdey.fr
Tél. : 03 86 80 51 95
Mob. : 07 72 55 65 03

Yann LURIER
Chargé d'affaires
y.lurier@sdey.fr
Tél. : 03 73 53 00 20
Mob. : 06 31 08 63 34

Isabelle OUGIER
Chargée d'affaires
i.ougier@sdey.fr
Tél. : 03 86 80 49 82
Mob. : 07 88 64 53 78

Anthony RIOU
Chargé d'affaires
a.riou@sdey.fr
Tél. : 03 86 80 49 84
Mob. : 07 88 64 53 51

Sylvie WERMINONT
Assitante technique
s.werminont@sdey.fr
Tél. : 07 86 16 63 52
Mob. : 03 86 52 52 68

INNOVATION

Ludovic NIEZ
Chargé de mission mobilité électrique, smartgrids
l.niez@sdey.fr
Tél. : 03 73 53 00 27
Mob. : 07 85 41 92 66

Léa RONG
Chargée de mission territoires intelligents et innovation
l.rong@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 09 25
Mob. : 06 81 34 72 67

S.I.G. (SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE)

Patrice LOZÈRE
Responsable du service
p.lozere@sdey.fr
Tél. : 03 86 80 49 80
Mob. : 06 48 96 06 76

Olivier DUBUCQ
Chargé de mission
o.dubucq@sdey.fr
Tél. : 03 86 80 51 92
Mob. : 06 77 18 70 96

Florian HITTIER
Chargé de mission
f.hittier@sdey.fr
Tél. : 03 86 80 51 91
Mob. : 06 30 03 41 60

OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

Aurélie ROSSIGNOL
Responsable du service
Référente environnementale
a.rossignol@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 95 30

Vincent BAPTISTE
Conseiller en énergie
v.baptiste@sdey.fr
Tél. : 03 86 80 49 85
Mob. : 06 08 12 34 48

Rémi COQUILLÉ
Chargé de mission "énergies renouvelables"
r.coquille@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 30 14
Mob. : 06 30 03 40 14

Maxime DAL DEGAN
Chargé de mission "énergies renouvelables"
m.daldegan@sdey.fr
Tél. : 03 86 80 49 81
Mob. : 07 88 62 73 67

Véronique ECKERLEIN
Assistante
v.eckerlein@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 52 65

Christelle MAGNY
Gestionnaire du groupement d'achat d'énergie
c.magny@sdey.fr
Tél. : 03 86 80 51 94

Romain PARENT
Conseiller en énergie
r.parent@sdey.fr
Tél. : 03 86 80 49 86
Mob. : 06 07 70 59 96

Cédric PHILBERT
Économe de flux
c.philbert@sdey.fr
Tél. : 03 73 53 00 29
Mob. : 07 87 18 97 96

Laurent YVART
Conseiller en énergie
l.yvart@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 00 27
Mob. : 06 37 57 95 02

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Audrey GOUÉRAND
Secrétaire des assemblées
a.gouerand@sdey.fr
Tél. : 03 73 53 08 03

Vanessa HECHT
Assistante administrative
v.hecht@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 22 00

Lydie KOFFI-BROU
Assistante administrative
archives@sdey.fr
Tél. : 03 73 53 00 23
Mob. : 06 07 75 21 56

SERVICE DES CLÉ

Delphine DUPRÉ
Secrétaire de CLÉ
d.dupre@sdey.fr
Mob. : 06 71 78 78 79
Sens : 03 86 95 05 80

Fabienne HERRMANN
Secrétaire de CLÉ
f.herrmann@sdey.fr
Mob. : 06 83 03 02 11
Avallon : 03 86 34 20 07

Julie KLOETZLEN
Secrétaire de CLÉ
j.kloetzlen@sdey.fr
Mob. : 06 45 83 35 82
Auxerre : 03 86 47 46 99

Sylvie WERNIMONT
Secrétaire de CLÉ
s.wernimont@sdey.fr
Mob. : 07 86 16 63 52
Auxerre : 03 86 52 52 68

COMPTABILITÉ

Frédérique ROSSEEUW
Responsable financière
f.rosseeuw@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 02 28

Stéphanie LASSERE
Assistante comptable
s.lassere@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 09 26

Stéphanie LEGARD
Assistante comptable
s.legard@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 02 29

Véronique MOREAU
Assistante comptable
v.moreau@sdey.fr
Tél. : 03 73 53 00 28

RESSOURCES HUMAINES

Natacha MOREL
Assistante ressources humaines
n.morel@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 95 29

CONCESSION AODE

Élodie GAUDEZ
Responsable des concesssions
e.gaudez@sdey.fr
Tél. : 03 86 52 09 24
Mob. : 06 07 64 44 90

SCANNEZ POUR ACCÉDER À LA DERNIERE VERSION DE NOTRE ORGANIGRAMME

3

La concession électrique

Le SDEY assure un suivi régulier du contrat de concession signé avec Enedis, entré en vigueur en 2021 pour une durée de trente ans. Ce suivi vise à vérifier le respect des engagements techniques, financiers et contractuels fixés.

En tant qu'AODE, la mission de contrôle supervisée par le SDEY revêt une importance accrue. Elle permet de veiller à la qualité du service public de distribution d'électricité et à l'équité d'accès pour l'ensemble des usagers. Les vérifications menées par le SDEY prennent la forme d'audits approfondis. Ces derniers permettent d'évaluer le bon fonctionnement de la concession, de contrôler le respect des obligations contractuelles, et de rappeler si nécessaire les concessionnaires à leurs engagements.

LE RÉSEAU SOUS PRESSION CLIMATIQUE

En 2023, le critère B, qui mesure la durée moyenne annuelle de coupure d'électricité par usager sur le réseau électrique, a enregistré une nette dégradation. Ce critère est un indicateur clé de la qualité de la continuité de service et reflète la performance du réseau en matière de distribution d'électricité.

Sa détérioration, en particulier la partie "incident réseau HTA", s'explique par des aléas climatiques, à la fois plus fréquents et plus intenses. À titre d'exemple, la tempête Gérard survenue en janvier 2023 a engendré près de 20 minutes de coupure moyenne annuelle.

Le réseau HTA a ainsi été fortement impacté par de nombreux incidents d'origine atmosphérique, dont une grande partie est liée à des chutes d'arbres.

UN DEUXIÈME PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Le nouveau contrat de concession a permis de mieux structurer les actions du SDEY et de son concessionnaire autour de deux priorités : le renforcement des réseaux face aux aléas climatiques et l'accompagnement de la transition énergétique. L'une des avancées de ce contrat réside dans la mise en place de Plans Pluriannuels d'Investissement (PPI). Ces dispositifs engagent les deux parties, sur des cycles de quatre ans, à définir ensemble les priorités de modernisation du réseau. Le premier PPI (2021-2024) a permis de mobiliser 9,5 millions d'euros. Le second, couvrant la période 2025-2028, prévoit un investissement porté à 10,6 millions d'euros.

LEVIERS PRÉVUS DANS LE 2E PPI	QUANTITÉ 2E PPI	QUANTITÉ SDI*	PART DU SDI
Ambition n°1 – Maitriser durablement le temps de coupure moyen sur incident hors événements exceptionnels, tout en améliorant la situation des territoires les plus en écart et/ou en traitant de façon priorisée les portions de réseaux les plus propices aux incidents			
Conforter la résilience du réseau de distribution face à l'aléa climatique	205 km	1 500 km	13,7 %
Résorption des câbles HTA (haute tension) souterrains propices aux incidents	2 km	26 km	7,7 %
Résorption des câbles BT (basse tension) souterrains propices aux incidents	1 km	6 km	16,7 %
Résorption de fils nus BT propices aux incidents en zones urbaines	4 km	51 km	7,8 %
Ambition n°2 – Développer les réseaux électriques de demain pour accueillir les nouveaux usages, accompagner le développement du territoire et la transition énergétique.			
Développer la technologie smartgrid au service de la modernisation de l'exploitation des réseaux	14 poses d'OMT** 10 départs HTA équipés ILDc***	Quantité évolutive en fonction des besoins	
Renforcement pour accompagner le développement du territoire et l'insertion des EnR	Respecter le seuil de tenue de tension du décret qualité	Respecter le seuil de tenue de tension du décret qualité (Taux CMA**** <3%)	

SDI = Schéma Directeur des Investissements / **OMT = Organes de Manœuvres Télécommandés / ***IDL'c= Indicateurs Lumineux de Défauts Connectés /**CMA = Clients Mal Alimentés*

ENTRE AVANCÉES ET ENJEUX

Un audit sur site a été réalisé par le prestataire AEC les 14 et 15 mars 2024 sur la concession Enedis et EDF. Ce contrôle a mis en évidence plusieurs forces, parmi lesquelles un réseau électrique désormais plus sécurisé, une meilleure localisation des ouvrages, ainsi que des actions concrètes mises en œuvre face aux aléas climatiques. On note également une hausse significative des investissements engagés par Enedis.

Cependant, certains points de vigilance subsistent : le vieillissement du réseau, l'impact des récentes intégrations de communes urbaines, ainsi que la nécessité d'améliorer encore la cohérence entre les différentes bases de données.

Nouvelles intégrations de communes urbaines dans la concession en 2024

TONNERRE
- *Délibération SDEY :* 26 mars 2024
- *Entrée en vigueur :* 19 juin 2023
- *Nb usagers au 31.12.2022 :* 3 140 PDL

VILLENEUVE-LA-GUYARD
- *Délibération SDEY :* 26 novembre 2024
- *Entrée en vigueur :* 28 décembre 2024
- *Nb usagers au 31.12.2022 :* 1 863 PDL

SAINT-FLORENTIN
- *Délibération SDEY :* 26 novembre 2024
- *Entrée en vigueur :* 12 décembre 2024
- *Nb usagers au 31.12.2023 :* 2 812 PDL

SENS
- *Délibération SDEY :* 26 novembre 2024
- *Entrée en vigueur :* 9 janvier 2025
- *Nb usagers au 31.12.2023 :* 16 825 PDL

D É C R Y P T A G E

Schéma du réseau de la distribution publique d'électricité

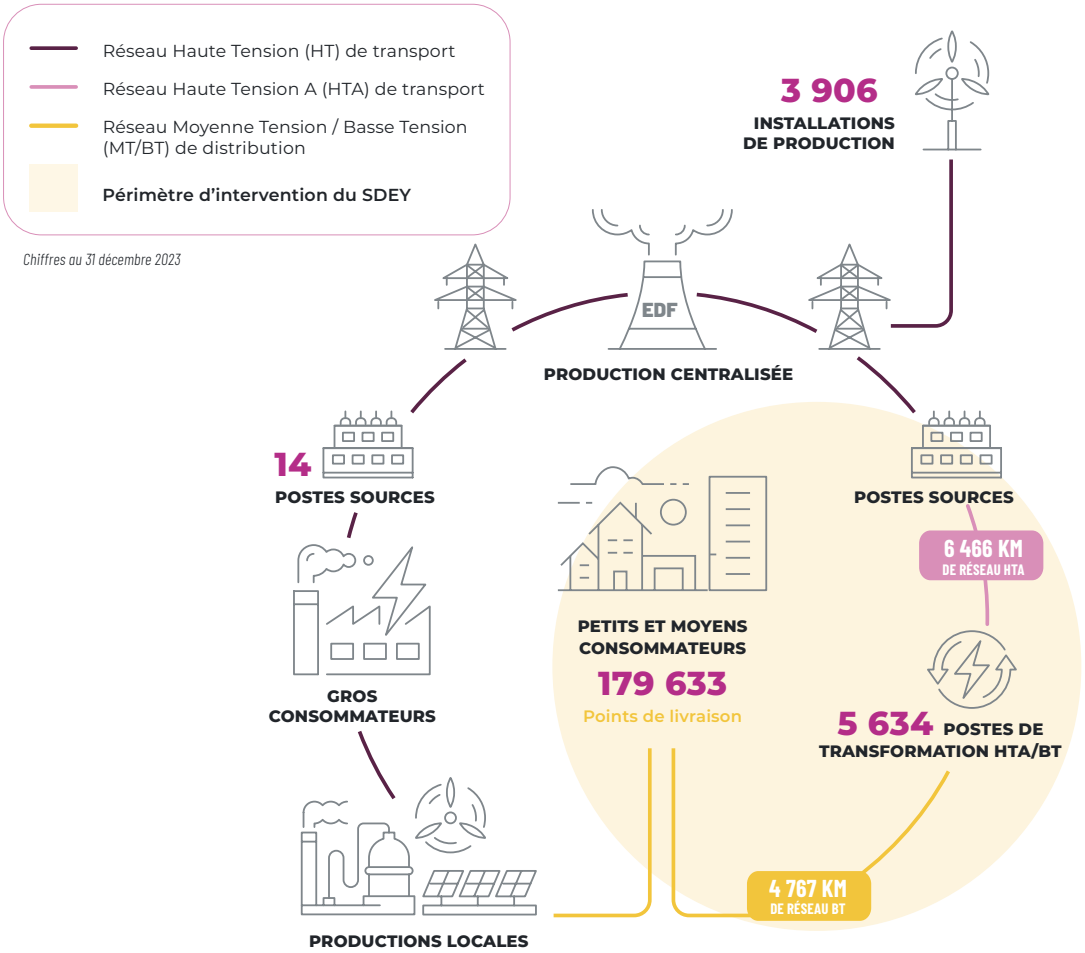

D É C R Y P T A G E

INSTALLATIONS DE PRODUCTION RACCORDÉES AU RÉSEAU PUBLIC

	NOMBRE	% NOMBRE	PUISSANCE DÉLIVRÉE KVA	% PUISSANCE
Origine photovoltaïque	3 824	97,90%	73 520	15,97%
Origine éolienne	37	0,95%	352 150	76,49%
Origine hydraulique	26	0,67%	9 305	2,02%
Autres (biomasse, biogaz, cogénération...)	19	0,49%	25 401	5,52%
Total	**3 906**	**100,00%**	**460 376**	**100,00%**

LES CONSOMMATEURS RACCORDÉS AU RÉSEAU PUBLIC*

	NOMBRE	ÉNERGIE ACHEMINÉE (KWH)
BT ≤ 36 KVA	177 492	937 376 068
BT > 36 KVA	1 490	143 973 966
HTA	651	505 042 433
Total	**179 633**	**1 586 392 467**

QUALITÉ DE DESSERTE CRITÈRE B HORS RTE

Durée moyenne de coupure des clients BT (basse tension)

Moyenne concession **159 minutes**

Moyenne nationale **72,9 minutes**

VALEUR NETTE COMPTABLE DES OUVRAGES

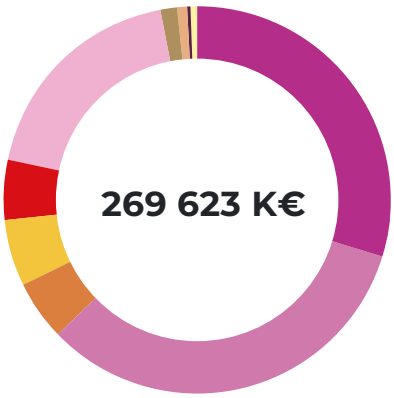

- **30,87 % / 83 236 K€** Canalisations HTA
- **33,79 % / 91 119 K€** Canalisations BT
- **5,20 % / 14 023 K€** Postes HTA - BT
- **2,76 % / 7 429 K€** Transformateurs HTA - BT
- **5,14 % / 13 869 K€** Comptage
- **19,24 % / 51 868 K€** Branchements
- **1,49 % / 4 019 K€** Ouvrages collectifs de branchement
- **0,92 % / 2 487 K€** Autres biens localisés
- **0,06 % / 172 K€** Comptages non localisés
- **0,52 % / 1 401 K€** Autres biens non localisés

FOURNISSEUR EDF

Tarif réglementé de vente

- **62,03 %** TRV
- **37,97 %** Hors TRV

Répartition des tarifs

- **93,43 %** Résidentiel
- **6,57 %** Non-résidentiel

RACCORDEMENT À LA CONCESSION

Nombre d'installations de production neuves réalisées

- **86,75 %** BT ≤ 36 KVA
- **12,31 %** BT entre 36 et 250 KVA
- **0,94 %** HTA

Nombre d'installations de consommation neuves réalisées

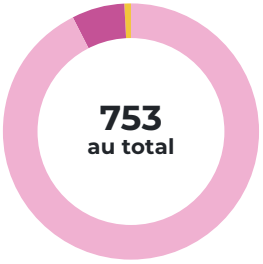

- **92,56 %** BT ≤ 36 KVA
- **6,77 %** BT entre 36 et 250 KVA
- **0,66 %** HTA

Entretien avec François TILLOUS

directeur territorial d'Enedis pour l'Yonne

"Avec le SDEY nous partageons au quotidien une même ambition "

Vous avez pris vos fonctions en tant que directeur territorial d'Enedis pour l'Yonne début 2025. Pouvez-vous nous parler de votre parcours et de votre vision des relations entre Enedis et le SDEY ?

Je travaille dans le groupe EDF depuis une vingtaine d'années, avec des fonctions variées, d'abord sur le terrain puis dans la relation client. Avant de rejoindre l'Yonne, j'ai été directeur territorial des Pyrénées-Atlantiques pendant sept ans. Ce poste en Bourgogne est donc dans la continuité de mon parcours. Je suis ravi de constater que la relation entre Enedis et le SDEY est très constructive, avec une collaboration efficace tant avec les élus qu'avec les services techniques. Nous partageons au quotidien une même ambition : le développement des réseaux électriques et la transition énergétique sur le territoire.

Le SDEY célèbre ses 10 ans d'existence. Quel regard portez-vous sur son rôle et son évolution au fil des années ?

Au-delà de son rôle traditionnel de concédant du réseau électrique, le SDEY s'est largement investi dans la transition énergétique. Il accompagne les communes dans le développement des énergies renouvelables, la mobilité électrique, l'éclairage public intelligent et la maîtrise de l'énergie. Il est reconnu comme étant très performant dans ce domaine.

Le contrat de concession liant Enedis au SDEY a évolué il y a quatre ans. Quelles sont les grandes avancées apportées par ce nouvel accord ?

Le nouveau contrat de concession, entré en vigueur en janvier 2021, permet de structurer nos actions communes autour de deux axes majeurs : renforcer la résilience des réseaux face aux aléas climatiques et accompagner la transition énergétique. Une nouveauté importante de ce contrat est la mise en place des Plans Pluriannuels d'Investissement (PPI), qui nous engagent sur quatre ans à définir ensemble les priorités de modernisation du réseau. Le premier PPI (2021-2024) a mobilisé 9,5 millions d'euros, un engagement pleinement tenu et même dépassé. Le second PPI (2025-2028) prévoit 10,6 millions d'euros d'investissement.

Concrètement, quelles sont les actions prioritaires de ces PPI ?

Nous avons identifié trois axes de renforcement du réseau : l'enfouissement des lignes aériennes pour les protéger des intempéries, la modernisation des câbles souterrains anciens et la suppression progressive des réseaux basse tension aériens nus, plus vulnérables aux intempéries. Ces investissements sont cruciaux pour garantir la continuité du service électrique, notamment face à la recrudescence des tempêtes.

Justement, les tempêtes récentes ont mis en évidence la vulnérabilité des réseaux. Quel bilan faites-vous sur la qualité du service au niveau du périmètre du SDEY ?

Entre 2018 et 2022, le temps moyen de coupure par client était stable, autour de 72 minutes par an. Mais en 2023, en raison des tempêtes, il a grimpé à 159 minutes. Face à cette situation, Enedis a renforcé ses investissements et mobilise également sa Force d'Intervention Rapide de l'Électricité (FIRE) pour accélérer le dépannage. Notre objectif est de limiter au maximum la durée des coupures, en garantissant qu'au moins 90 % des clients soient rétablis en moins de 48 heures après une tempête.

Une nouvelle convention sur la transition énergétique a été récemment signée. Quelles en sont les principales orientations ?

Cette convention 2025-2028 prévoit des actions communes entre le SDEY et Enedis pour accompagner les communes sur des sujets clés : déploiement des énergies renouvelables, autoconsommation collective, sensibilisation et accompagnement sur les infrastructures de recharge des véhicules électriques. Contrairement aux PPI, cette convention n'inclut pas d'engagements financiers, mais elle vise à structurer un travail collectif pour accélérer la transition énergétique.

Comment envisagez-vous l'avenir de la relation entre Enedis et le SDEY ?

Nous avons déjà une dynamique très positive, qui repose sur un dialogue régulier et une volonté commune d'améliorer la qualité du réseau électrique au bénéfice des habitants et des entreprises de l'Yonne. L'extension progressive du SDEY à l'ensemble des communes du département renforcera encore cette collaboration. Nous ferons un premier bilan des deux premiers PPI en 2028, avec un regard porté sur les évolutions du réseau à plus long terme. La continuité de cette coopération est essentielle pour répondre aux défis énergétiques de demain.

4

Le contrôle de concession gaz

La gestion des réseaux de distribution de gaz naturel constitue une compétence relevant de la responsabilité des communes. Dans le département de l'Yonne, au 1er janvier 2024, ce sont 131 communes qui ont choisi de transférer cette compétence optionnelle du SDEY, marquant ainsi leur volonté de mutualiser la gestion de ce service public essentiel.

En sa qualité d'autorité concédante, le SDEY a confié l'exploitation, la maintenance et l'entretien des réseaux de distribution de gaz à l'opérateur GRDF (Gaz Réseau Distribution France), dans le cadre de 10 contrats de concession en vigueur.

Comme pour les réseaux d'électricité, ces contrats de concession précisent de manière rigoureuse les obligations et responsabilités respectives des deux parties, tant en matière de continuité de service que de qualité des prestations ou d'investissements nécessaires à la modernisation des infrastructures.

L'année 2024 a été marquée par le lancement des négociations entre le SDEY et GRDF destinée à établir un nouveau contrat de concession.

Au 1er janvier 2025, 131 communes ont transféré leur compétence gaz au SDEY et le SDEY gère 10 contrats

(historiques + DSP)

	NOMBRE DE CLIENTS GAZ	LONGUEUR DES RÉSEAUX (KM)	QUANTITÉ D'ÉNERGIE ACHEMINÉE (MWh)
CONTRATS DITS HISTORIQUES			
Auxerrois avec avenants	5 562	247	141 000
Crain	76	2,94	1 067
Mailly-la-Ville	114	4,78	2 245
Nord de la Vallée du Serein	1 559	79	54 000
Vergigny	143	8,24	1 778
CONTRATS DITS DSP			
Andryes-Charentenay-Courson	148	14	1 909
Beines - Maligny - Villy	201	17	2 881
Germigny	60	5,07	15 000
Ormoy	115	5,50	1 683
Tanlay	147	16	2 760
TOTAL	**8 125**	**399,53 KM**	**224 323 MWh**

REDEVANCE R1	
Ensemble du périmètre 2023	40 890,10 €
Ensemble du périmètre 2024	41 447,20 €

QUANTITÉ DE BIOMÉTHANE INJECTÉE (GWh)	
Maille région	223,00

Schéma du réseau de distribution publique de gaz

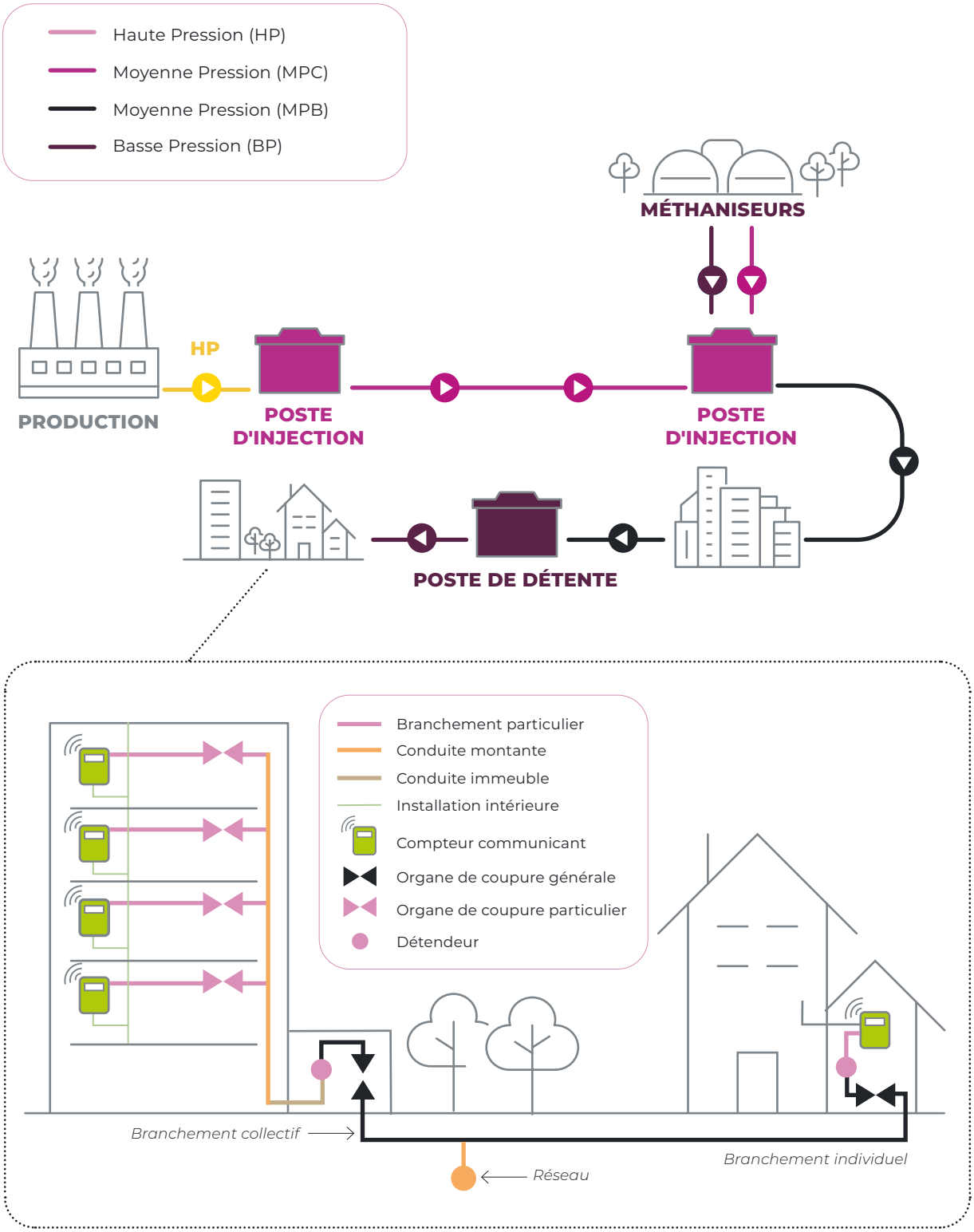

Chantier Préhy

5

Les réseaux électriques

L'ÉLECTRIFICATION RURALE, CŒUR DE MISSION DU SDEY

Le SDEY assure la maîtrise d'ouvrage de nombreux travaux électriques pour le compte des communes de l'Yonne. À ce titre, il joue un rôle central dans le renforcement et la sécurisation des réseaux, tout en accompagnant les projets de raccordement au plus près des besoins locaux.

Il intervient également dans des opérations d'enfouissement des réseaux, contribuant à la modernisation des infrastructures, à la fiabilisation des installations et à l'amélioration de l'esthétique des paysages ruraux.

Chiffres clés 2024

*En 2024, le montant total des travaux sur le réseau électrique s'est élevé à **7 912 482 € TTC** répartis de la façon suivante :*

1 274 702 € TTC
pour la dissimulation des réseaux électriques

1 571 183 € TTC
pour le renforcement des réseaux électriques

3 134 258 € TTC
pour l'extension des réseaux électriques

750 307 € TTC
pour la sécurisation des réseaux électriques

480 569 € TTC
pour la résorption des cabines hautes

701 463 € TTC
pour les réseaux de télécommunication

Quelques chantiers emblématiques ...

APPOIGNY

- **Début du chantier**
  13/05/2024
- **Réception du chantier**
  27/11/2024
- **Objet du chantier**

→Dépose de 563ml de réseau aérien BT (T70² et fils nus) ainsi que 25 poteaux

→Fourniture et pose de 796ml de câbles réseau souterrain BTS150², 24ml de BTS240² et 19ml de BTS95²

→Fourniture et pose de 1228ml de câbles de branchement souterrain 4x35², 21 coffrets réseau REMBT, 31 coffrets de branchement CIBE

→Fourniture et pose de 14 luminaires LED sur mâts et façade avec télégestion Citytouch

→Pose d'environ 1565ml de tubes Ø45 télécom ainsi que 21 chambres de tirage et 12 regards de branchement

- **Financement**

TYPE DE TRAVAUX	MONTANT TTC	MONTANT HT	TVA RÉCUPÉRÉE PAR LE SDEY	HT/TTC	PART SDEY		PART COMMUNE		PART ENEDIS ARTICLE 8	
					%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT
BT - Article 8	59 987,20 €	49 989,33 €	9 997,87 €	HT	25%	12 497,33 €	35%	17 496,27 €	40%	19 995,73 €
Dissimulation Fonds Propres	326 883,28€	272 402.73 €	54 480.55 €	HT	30%	81 720,82 €	70%	190 681,91 €	0%	-
Réseau Télécom	96 477,89 €	80 398,24 €	16 079,65 €	TTC	30%	28 581,74 €	70%	67 896.,5 €	0%	-
Eclairage Public Pur	64 735,45 €	53 946,21 €	10 789,24 €	HT	30%	16 183,86 €	70%	37 762,35 €	0%	-
TOTAL	**548 083,82 €**	**456 736,51 €**	**91 347.,31 €**	**-**	**-**	**138 983,75 €**	**-**	**313 836,68 €**	**-**	**19 995,73 €**

Magloire SIOPATHIS
Maire d'Appoigny
Vice-Président de l'Auxerrois
Conseiller départemental

"Notre objectif est de rendre la commune d'Appoigny plus attractive. C'est dans cette optique que nous avons lancé une vaste opération de réhabilitation du cœur de village, depuis le carrefour Saint-Fiacre jusqu'au pied de la collégiale.
Nous avons commencé par les travaux d'assainissement et de renouvellement du réseau d'eau potable. La réfection de la voirie est en cours d'achèvement. Parallèlement, avec le soutien du SDEY, nous avons repris l'ensemble du réseau électrique. Celui-ci présentait non seulement un aspect peu esthétique, mais posait également des risques en matière de sécurité.
Dans une logique de bonne gestion financière, nous avons transféré au SDEY notre part de l'Accise (la taxe locale sur l'électricité), ce qui nous a permis de réaliser ce projet dans les meilleures conditions économiques.
Les travaux menés avec le SDEY se sont déroulés de manière très satisfaisante. En revanche, la coordination a été un peu plus complexe avec Orange, notamment en raison de la dépose de poteaux en béton qui leur incombait ."

MALAY-LE-GRAND

▪ Objet du chantier

Sécurisation rue Victor Hugo, rue Henri Collinet et rue Alphonse Baudin.

▪ Caractéristiques du chantier

→Dépose d'environ 808ml de fils nus et pose d'environ 905ml de BTS150², pose de 853ml de réseau de branchement, de 2 REMBT300, 13 REMBT450 et REMBT600.

Pour le RT, 3532ml de fourreau D45mm, de 12 regards 30X30, d'un regard 40X40, percement d'un regard 40X40 existant, de 8 L0T, 2 L1T, 10L2T, 2L1C, 2L2T sans fond et 3L2C avec percement d'une L3T existante.

▪ Financement

TYPE DE TRAVAUX	MONTANT TTC	MONTANT HT	TVA RÉCUPÉRÉE PAR LE SDEY	HT TTC	PART SDEY		PART COMMUNE		PART ENEDIS ARTICLE 8		PART FACE S	
					%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT
BT - Article 8	48 591,18 €	40 492,65 €	8 098,53 €	HT	60	24 295,59 €	0	-	40	19 995,73 €	0	-
BT Face S	268 467,25 €	223 722,71 €	44 744,54 €	HT	20	44 744,54 €	0	-	0	-	80	178 978,17€
Réseau Télécom	68 535,04 €	57 112,53 €	11 422,51 €	TTC	70	47 624,33 €	70	20 910,71 €	0	-	0	-
TOTAL	**385 593,47 €**	**321 327,89 €**	**64 265,58 €**	**-**	**-**	**116 664,46 €**	**-**	**20 910,71 €**	**-**	**19 995,73 €**	**-**	**178 978,17 €**

Les travaux d'éclairage public sont de la compétence de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais (CAGS)

3 questions à Ghislain GISBRAN

Premier adjoint au maire de Malay-le-Grand

Pourquoi avoir engagé des travaux de sécurisation dans le secteur des rues Victor Hugo, Henri Collinet et Alphonse Baudin ?

Nous poursuivons, par tranches successives, la rénovation de la traversée du vieux Malay. L'enfouissement des réseaux rue Henri Collinet s'inscrit dans la continuité de ceux déjà réalisés rue de la République, dont la prochaine phase est prévue pour 2025.

Nous avons saisi l'opportunité d'une participation financière complémentaire d'Enedis, dans le cadre de son programme d'élimination des fils nus. J'ai découvert cette possibilité lors d'une réunion de la CLÉ du Senonais, et je tiens à encourager les élus à participer à ces instances : elles sont une véritable mine d'informations, et le SDEY y fait preuve d'une grande écoute.

Comment se sont déroulés les travaux ?

Les travaux ont été compliqués. De nombreux retards ont été enregistrés. L'entreprise Eiffage, en charge du chantier, a fait appel à un sous-traitant mal organisé et mal encadré. Cela a entraîné une succession de dysfonctionnements. Le SDEY a été exemplaire tout au long du projet. Yann Lurier, responsable de la sécurisation, s'est fortement impliqué. Les réunions de chantier se sont tenues chaque semaine, malgré un climat parfois tendu, avec la présence constante d'Éric Gentis et très souvent celle du président Jean-Noël Loury.

Quel est votre avis sur le résultat final ?

Finalement, le résultat est à la hauteur de nos attentes. L'enfouissement des réseaux a embelli le quartier et amélioré la sécurité. La Communauté d'agglomération du Sénonais a parfaitement coordonné son intervention avec celle du SDEY pour installer de nouveaux candélabres à LED. Le SDEY a également veillé à la qualité de la finition : le Président a tenu à ce que la réfection de la voirie ne soit pas confiée à Eiffage mais à l'entreprise Colas, ce qui nous a permis d'obtenir un revêtement d'excellente qualité.

Pose du poste de Brannay

6

L'éclairage public

En 2021, profitant de conditions de financement particulièrement favorables, le SDEY a contracté un prêt bancaire de 15 millions d'euros. Cet emprunt a permis de donner une impulsion décisive à son programme de modernisation de l'éclairage public, reposant sur le remplacement progressif des équipements existants par des lampes LED connectées.

Ce projet ambitieux s'est concrétisé à grande échelle durant les années 2023 et 2024, avec des travaux menés sur l'ensemble du territoire. Au 31 décembre 2024, 24 649 points lumineux connectés (sur 53 587) avaient été installés sur les réseaux gérés par le SDEY.

Pont-sur-Yonne

Chiffres clés 2024

*En 2024, le montant total des travaux d'éclairage public s'est élevé à **2 271 793 € TTC** répartis de la façon suivante :*

1 225 784 € TTC
pour la rénovation globale avec télégestion

719 697 € TTC
pour les travaux d'éclairage public

326 312 € TTC
pour l'éclairage public lié aux travaux d'électrification

RÉPARTITION DES SOURCES DU PARC ECLAIRAGE PUBLIC

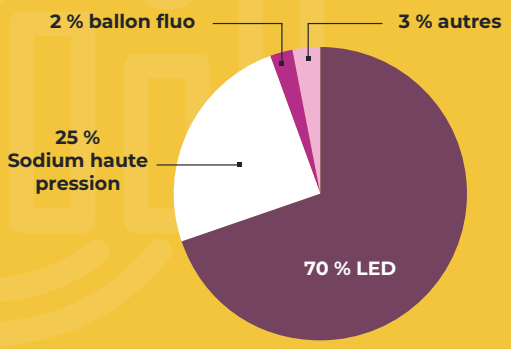

Quelques chantiers emblématiques ...

CHARBUY

▪ Objet du chantier

Rénovation Globale de l'éclairage public avec télégestion, y compris armoires de commandes et éclairage du terrain de football – Télégestion COMETA

▪ Particularités

→ Remplacement de 228 luminaires : 228 Luminaires Civiteq 36 leds – Thorn

→ Remplacement de 3 mâts

→ Ajout de 16 luminaires Civiteq 36 leds – Thorn pour combler les zones noires

→ Terrain de Foot d'Honneur : 12 projecteurs GEN7 AAA LUX et gestion par SWITCHBOX

→ Rénovation de 23 armoires de commande

COÛT TOTAL : 391 027,01 €HT

Gérard CAMUS

Maire-adjoint de Charbuy en charge des travaux et des réseaux

"Les travaux se sont déroulés dans d'excellentes conditions. Nous n'avons aucune remarque négative à formuler concernant nos relations avec le SDEY. La rénovation globale de notre éclairage public avait été soigneusement préparée en amont, ce qui a permis d'organiser les réunions de chantier en fonction de l'avancement des travaux et des besoins.

Dans une logique d'économie d'énergie, nous avons également rénové l'éclairage du terrain de football. Toutefois, nous n'avons pas encore de retour chiffré sur les économies réalisées, car nous faisons habituellement un point sur les factures au début de l'été.

Le système de gestion à distance des points lumineux s'avère très pertinent. Il nous offre la possibilité d'ajuster l'intensité de l'éclairage en fonction des retours des habitants. Dans nos petites communes, la notion de proximité reste essentielle"

THAROISEAU

▪ Objet du chantier

Rénovation de l'ensemble du parc d'éclairage public en télégestion COMETA y compris armoire de commande.

▪ Particularités

→ 15 luminaires Metro 55- GHM Eclatec RAL 8016 36 Leds – 56W optique ERS

→ 1 luminaire Stélium S1 GHM Eclatec RAL gris 900 sablé, 75W optique ERS

→ 3 Bornes PIXEL RAL 8016

→ Mise en valeur de l'église : 2 contrôleurs DMX et 7 Projecteurs DMX FLC 230

→ Rénovation d'une armoire de commande

COÛT TOTAL : 70 019,61 € HT
SDEY : 42 011,77 € HT
Part Communale : 28 007,84 € HT

Jean-Michel BEAUGER
Maire de Tharoiseau

"Tharoiseau est un village très ancien à l'habitat regroupé, protégé par d'épaisses fortifications.

Situé face à Vézelay il regroupe environ 70 personnes. Ancien village de tailleurs de pierres et de vignerons, il ne reste aujourd'hui que l'activité viticole exploitée par 3 domaines qui produisent un vin clair et minéral. Associé à l'aventure du Grand Site de Vézelay, Tharoiseau a souhaité revoir intégralement son éclairage public.

Tout naturellement les élus se sont tournés vers le SDEY qui a su apporter conseils et technologies.

Le but était d'éclairer le village d'une façon optimale, mais également de mettre en lumière l'église, le lavoir et la fontaine qui depuis 1696 n'avaient pas vécus une telle innovation.

C'est une véritable mise en scène qui s'est opérée, l'église variant du vert au rose ou au bleu blanc rouge selon la période.

Les équipes de CITEOS ont été particulièrement à l'écoute, pour les emplacements, les programmes, la mise en scène. Nous avons même passé une partie d'une nuit afin de procéder aux différents réglages. Le chantier a duré environ 6 mois, nous comptions sur une aide de 70 %, mais n'avons obtenu que 60 %. Le reste a été réglé sur les fonds propres de la commune sans avoir recours à un emprunt. L'éclairage de Tharoiseau, est atypique tout comme le village que vous vous empresserez de visiter un jour ou une nuit."

NOUVEAUTÉ

SAGA : un outil de pilotage pour l'éclairage public

À compter du 1er janvier 2025, le SDEY déploiera la solution SAGA, un outil de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO), pour les communes ayant transféré la maintenance de leur éclairage public (soit 43 009 points lumineux à ce jour).

SAGA permettra d'assurer un suivi précis et réactif des équipements, en centralisant toutes les informations utiles à la gestion technique :

- **Signalements des usagers,**
- **Maintenance corrective et préventive,**
- **Suivi des travaux,**
- **Outils d'aide aux tournées de nuit.**

Entièrement pris en charge par le SDEY, sans coût supplémentaire pour les communes, cet outil renforcera l'efficacité et la réactivité des interventions, tout en assurant une meilleure traçabilité.

www.sagacitygmao.com

NOUVEAUTÉ

Implantation des points lumineux **connectés dans l'Yonne**

AISY-SUR-ARMANCON	93
ANCY-LE-FRANC	323
ANCY-LE-LIBRE	63
ANDRYES	121
ANGELY	62
ANNAY-LA-COTE	91
ANNAY-SUR-SEREIN	78
ANNEOT	8
ANNOUX	35
APPOIGNY	297
ARCY-SUR-CURE	114
ARGENTEUIL-SUR-ARMANCON	25
ARTHONNAY	56
ATHIE	50
AUGY	262
BAGNEAUX	129
BARZANES	17
BASSOU	219
BAZARNES	85
BELLECHAUME	89
BERNOUIL	36
BERU	19
BESSY-SUR-CURE	15
BIERRY-LES-BELLES-FONTAINES	66
BLACY	38
BLANNAY	28
BLEIGNY-LE-CARREAU	57
BLENEAU	554
BRANNAY	131
BROSSES	101
BUSSY-EN-OTHE	276
BUTTEAUX	48
CENSY	26
CEZY	10
CHABLIS	46
CHAMOUX	57
CHAMPCEVRAIS	12
CHAMPIGNY	382
CHARBUY	304
CHARNY-OREE-DE-PUISAYE	448
CHASSIGNELLES	81
CHASTELLUX-SUR-CURE	53
CHAUMONT	139
CHENEY	59
CHEROY	493
CHEVANNES	408
CHITRY	62
COLLAN	79
COULANGERON	49

COULANGES-SUR-YONNE	192
COURGENAY	153
COURLON-SUR-YONNE	274
COURSON-LES-CARRIERES	255
COUTARNOUX	54
CRUZY-LE-CHÂTEL	127
CRY SUR ARMANCON	75
CUSSY-LES-FORGES	80
DANNEMOINE	101
DEUX RIVIERES	306
DIGES	234
ESNON	101
ETAULE	127
ETIVEY	102
FLACY	57
FLEURY-LA-VALLEE	239
FLEYS	74
FLOGNY-LA-CHAPELLE	346
FONTAINES	44
FONTENAY-PRÈS-CHABLIS	66
FONTENAY-PRÈS-VEZELAY	54
FOUCHERES	197
FOURNAUDIN	61
FULVY	65
GERMIGNY	210
GIGNY	44
GIROLLES	64
GIVRY	56
GRIMAULT	38
GURGY	29
HAUTERIVE	108
HERY	29
IRANCY	104
ISLAND	53
ISLE-SUR-SEREIN	127
JAULGES	113
JOUX-LA-VILLE	111
JOUY	103
JUSSY	106
LA BELLIOLE	53
LA FERTE-LOUPIERE	142
LAIN	41
LALANDE	13
LASSON	47
LE VAL D'OCRE	180
LES CLERIMOIS	3
LES HAUTS DE FORTERRE	125
LES ORMES	64
LEUGNY	66

LEZINNES	181
LICHERES-PRÈS-AIGREMONT	42
LICHERES-SUR-YONNE	35
LIGNY-LE-CHÂTEL	439
LOOZE	126
LUCY-LE-BOIS	80
MAILLY-LE-CHÂTEAU	162
MALIGNY	187
MASSANGIS	2
MELISEY	48
MENADES	28
MERRY-SEC	83
MICHERY	285
MONETEAU	1088
MONT-SAINT-SULPICE	146
MONTACHER-VILLEGARDIN	28
MONTHOLON	740
MONTIGNY-LA-RESLE	124
MONTILLOT	3
MOUFFY	38
MOULIN-EN-TONNERROIS	66
MOULIN-SUR-OUANNE	72
MOUTIERS-EN-PUISAYE	27
NITRY	94
NUITS SUR ARMANCON	38
PAILLY	61
PERCEY	69
PERRIGNY	292
PIERRE-PERTHUIS	30
PIFFONDS	79
PIMELLES	40
PLESSIS-SAINT-JEAN	58
PREHY	53
PROVENCY	31
QUARRE-LES-TOMBES	256
RAVIERES	119
ROGNY-LES-SEPT-ÉCLUSES	288
RUGNY	34
SAINPUITS	85
SAINT-BRANCHER	108
SAINT-FARGEAU	447
SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE	1014
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	86
SAINT-PÈRE	93
SAINT-PRIVE	145
SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE	283
SAINTE-COLOMBE	54
SAINTE-MAGNANCE	130
SAINTE-PALLAYE	26

SAINTS-EN-PUISAYE	68
SANTIGNY	34
SAUVIGNY-LE-BEURÉAL	23
SAUVIGNY-LE-BOIS	216
SEMENTRON	44
SENAN	54
SENNEVOY-LE-HAUT	61
SERBONNES	143
SERGINES	391
SERMIZELLES	80
SERRIGNY	48
SOMMECAISE	63
SOUGÈRES-EN-PUISAYE	113
SUBLIGNY	151
TALCY	26
TANNERRE EN PUISAYE	65
THAROISEAU	20
THAROT	43
THIZY	31
THORIGNY SUR OREUSE	319
TOUCY	612
TREIGNY	168
TRICHEY	34
TRONCHOY	54
TRUCY-SUR-YONNE	62
VAL DE MERCY	128
VALLAN	15
VASSY-SOUS-PISY	26
VAUDEURS	188
VAULT-DE-LUGNY	10
VENOUSE	81
VENOY	374
VERLIN	47
VERMENTON	362
VEZANNES	29
VEZELAY	115
VILLEBLEVIN	320
VILLECHETIVE	124
VILLECIEN	80
VILLENEUVE LA DONDAGRE	119
VILLENEUVE LES GENETS	79
VILLEROY	102
VILLIERS ST BENOIT	164
VILLIERS-VINEUX	4
VINCELOTTES	116
VIREAUX	34
VIVIERS	50

7

SIG & télécommunications

LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Le Système d'Information Géographique (SIG) constitue un pilier fondamental de l'excellence opérationnelle du SDEY. Il joue un rôle central dans l'accompagnement des différents services proposés, tout en soutenant les communes dans la gestion de leurs obligations en matière de géoréférencement. En 2024, de nombreux projets ont été réalisés pour renforcer cette dynamique et répondre aux besoins croissants des communes, tout en assurant la pérennité des infrastructures.

Vue aérienne de Vezelay

CONTRÔLER LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LES INFRASTRUCTURES DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

Le déploiement massif de la fibre optique, un des projets phares du gouvernement, a été un défi majeur pour les opérateurs d'infrastructures. Afin d'accélérer ce déploiement et d'optimiser les investissements, il a été décidé de privilégier l'utilisation des appuis communs de distribution d'électricité, propriétés du SDEY. Toutefois, ce choix a nécessité un contrôle rigoureux pour éviter les déploiements non conformes et garantir la préservation de ce patrimoine.

Un partenariat étroit avec Enedis s'est donc mis en place, culminant en juin 2024 lors du Congrès de la FNCCR à Besançon avec la signature d'une convention détaillant les responsabilités respectives de chaque acteur. Les actions concrètes de cette collaboration incluent :

- La répartition géographique des zones de contrôle,
- La formation des techniciens,
- La remontée et analyse des données,
- Des rencontres régulières pour le suivi des non-conformités et des actions correctives.

Cette démarche permet de garantir la qualité du déploiement tout en évitant de recourir à des mesures extrêmes, telles que la dépose des réseaux de fibre optique.

En 2024 le SDEY, a travaillé en étroite collaboration avec Enedis qui dans le cadre de ce travail de contrôle a développé un outil permettant un suivi minutieux sur un grand nombre de supports, dont 1 063 ont été identifiés comme non conformes.

Quelques chiffres clés

800 K€ de redevance collectée auprès des opérateurs, avec encore plus de **100 k€** environ à récupérer selon l'avancement du déploiement.

2 agents SDEY et 1 agent Enedis mobilisés pour ce contrôle minutieux.

LE DÉPLOIEMENT D'APPLICATIONS MÉTIER POUR LES SERVICES DU SDEY

En 2024, le service SIG du SDEY a renforcé son soutien aux autres services en développant une suite d'applications métier. Ces outils permettent aux agents du SDEY de collecter sur le terrain des données à l'aide de téléphones ou de tablettes, facilitant ainsi le suivi des travaux et des diagnostics. Par exemple, le service optimisation énergétique peut désormais enregistrer facilement et en direct des informations sur les bâtiments communaux, lesquelles sont ensuite analysées par le service concerné. Cette démarche permet un gros gain de temps et l'édition automatique des documents d'analyse. De même, les chargés d'affaires des services électrification et éclairage public ont accès à des applications leurs permettant la saisie d'informations sur le terrain et de les envoyer directement sur les serveurs du SDEY pour les exporter et les exploiter directement au bureau. D'autres applications permettent dans le cadre du principe d'amélioration continue prôné par le référentiel qualité ISO d'effectuer facilement un contrôle sur un chantier, une borne IRVE ou un point d'éclairage public.

LE PCRS ARRIVE À MATURITÉ

Le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS), une carte numérique permettant de superposer les réseaux sensibles (électricité, gaz, chaleur, etc.), a fait d'importants progrès en 2024.

Le 1er janvier 2026, tous les gestionnaires de réseaux devront avoir adopté ce plan. Désigné comme l'Autorité Locale Compétente pour l'Yonne par la Préfecture, le SDEY a commencé à rendre accessibles ces données aux communes. Pour assurer l'animation du PCRS sur le long terme, le SDEY s'est rapproché du CRAIG (Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique) qui est un centre d'excellence reconnu nationalement dans ce domaine. Le principe d'une adhésion du SDEY a été validé par les élus Rhône-alpins en novembre 2024.

UN PORTAIL D'INFORMATION POUR LES COMMUNES

Le SDEY dispose d'un portail d'information géographique destiné aux communes. Accessible par un code via le site internet du SDEY, il permet d'explorer et d'analyser des données techniques et géographiques essentielles, telles que les réseaux d'énergies, l'éclairage public ou les bornes de recharge pour véhicules électriques. En 2024, ce service a poursuivi son déploiement, offrant aux services communaux une interface pratique pour partager, imprimer et créer des documents personnalisés. Les utilisateurs peuvent également consulter des articles et cartes illustrant l'action de terrain du SDEY, comme les postes Enedis stylisés ou sur les Plans de Corps de Rue Simplifiés.

https://carto.sdey.fr/portal/apps/sites/#/sig

TÉLÉCOMS

Le SDEY au cœur de l'aménagement numérique du territoire

Le SDEY s'est imposé comme un acteur majeur des télécommunications dans l'Yonne depuis le lancement de son initiative visant à résorber les zones blanches, à la demande du préfet. Il continue de jouer un rôle déterminant dans le déploiement de la fibre optique dans l'Yonne.

En 2024, il a investi 473 999,30 € TTC dans des travaux de génie civil liés aux télécommunications, notamment pour la pose de conduits destinés aux câbles en fibre optique. Ces opérations s'inscrivent dans une étroite collaboration avec le Département et son délégataire Yconik, afin de développer un réseau enterré performant, comprenant la création de chambres de tirage et l'ajout de fourreaux.

L'objectif est de mutualiser les travaux d'enfouissement entre les réseaux électrique et télécom, via une tranchée commune et une coordination unique assurée par le SDEY, dès lors que des câbles (cuivre ou fibre) sont portés par les poteaux du réseau électrique.

Dans ce cadre, le SDEY privilégie les conventions dites de type A avec l'ensemble des opérateurs, y compris l'opérateur historique Orange. Ces conventions prévoient que le SDEY finance et possède les infrastructures télécoms enterrées (essentiellement les fourreaux), en assure la gestion et l'entretien, et les loue aux opérateurs intéressés.

Le tarif de location est fixé à 0,64 € par mètre linéaire. Une participation financière aux travaux peut également être demandée. Ces actions témoignent de l'engagement du SDEY en faveur d'une infrastructure télécom de qualité, au service des habitants et des entreprises de l'Yonne.

8

Mobilité durable

UNE ANNÉE CHARNIÈRE ET DES DÉFIS

Depuis 8 ans, la mobilité durable est au cœur des préoccupations du SDEY, qui poursuit ses efforts pour proposer aux Icaunais et à leurs visiteurs un réseau de recharge équilibré et performant. En 2024, plusieurs mesures ont été prises pour optimiser l'exploitation du réseau et améliorer son efficacité.

UNE TARIFICATION HARMONISÉE MAIS UNE FRÉQUENTATION STAGNANTE

Début 2024, le SDEY a appliqué une nouvelle politique tarifaire visant à harmoniser les prix de recharge au sein la région. L'objectif était de rendre l'utilisation des bornes plus attractive pour les usagers. Toutefois, malgré cette baisse des tarifs, les volumes de recharge restent trop faibles pour assurer un équilibre financier.

UNE EXPLOITATION OPTIMISÉE ET UNE MAINTENANCE PLUS EFFICACE

L'année 2024 a été marquée par une amélioration significative du suivi de l'exploitation et de la maintenance du réseau. La maintenance curative a vu son coût diviser par deux, grâce à une meilleure gestion et une rationalisation des interventions. Par ailleurs, 4 nouvelles stations de recharge ont été mises en service, tandis que 4 bornes jugées obsolètes ont été déposées. Toutefois, la fréquentation des bornes demeure insuffisante pour couvrir les charges d'exploitation, qui restent entièrement supportées par le SDEY.

UNE RÉFLEXION SUR L'AVENIR DU RÉSEAU DE RECHARGE

L'augmentation des coûts d'exploitation (+33% prévus en 2025), le vieillissement du parc et l'arrivée de nombreux opérateurs privés (supermarchés, aires d'autoroute, stations-services, parkings des hôtels et restaurants) posent la question d'une rationalisation de l'infrastructure et d'une recherche d'équilibre financier.

Début 2025, un changement d'opérateur de mobilité est prévu : Electromaps remplacera l'actuel prestataire Freshmile, afin d'améliorer le service et d'attirer davantage d'usagers.

Par ailleurs, certains membres du groupement de commande des syndicats d'énergie de Bourgogne-Franche Comté ont lancé une réflexion sur une refonte complète de leur service. Parmi les options envisagées : la mise en place d'une Délégation de Service Public (DSP) ou d'une Société Publique Locale (SPL).

4 NOUVELLES BORNES INSTALLÉES EN 2024 AVEC UNE MISE EN SERVICE DÉBUT 2025

- **ASQUINS** : 24 kW DC (Programme FACE Transition Énergétique)
- **LUCY LE BOIS** : 24 kW DC (Programme FACE Transition Énergétique)
- **ÉPINEUIL** : 100 kW DC (Programme FACE Transition Énergétique)
- **SÉPEAUX** : 100 kW DC (Programme FACE Transition Énergétique)

Chiffres clés 2024

145 infrastructures de recharge en service soit 316 points de charge

▪

19 260 opérations de recharge
(+4.4% par rapport à 2023)

▪

401 114 kWh délivrés
(+9.8% par rapport à 2023)

▪

4 610 usagers uniques par badge identifiés
(+4.72 % par rapport à 2023)

▪

158 744,73 € de dépenses d'exploitation
(- 14 % par rapport à 2023)

▪

231 949,73 € de dépenses d'électricité
(+ 32 % par rapport à 2023)

Répartition mensuelle des opérations de recharge en 2024

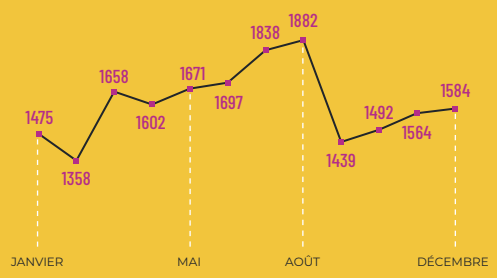

Nombre d'opérations de recharge en 2024

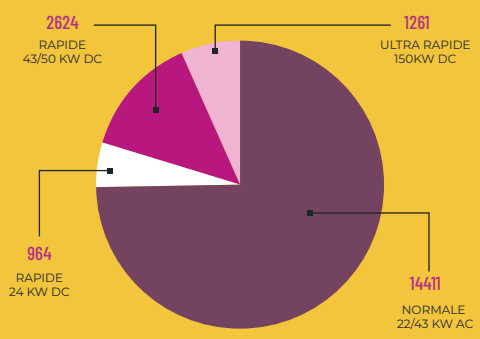

“ 3 questions à Wilfried KOPEC ”

Chef du département énergie - Chef du service infrastructures de réseaux énergie et éclairage de la FNCCR

Pourquoi les syndicats d'énergie se sont-ils engagés dans le déploiement de réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques ?

Ils ont commencé à travailler le sujet il y a 10 ans car à l'époque il n'y avait pas d'offre privée et il fallait impérativement que les réseaux de bornes se massifient pour espérer voir une augmentation importante du nombre de véhicules électriques en circulation. Les objectifs sont aujourd'hui atteints, mais il n'en reste pas moins que les syndicats d'énergie, qui ont porté les réseaux de bornes de recharge ont, pour la plupart des difficultés à atteindre l'équilibre financier dans la gestion du service.

Comment les collectivités peuvent-elles adapter leur stratégie aujourd'hui ?

Revoir sa stratégie, c'est déjà déterminer la forme prise par la gestion du service public. Évolution vers des Délégations de Service Public ? Mutualisation autour de Sociétés Publiques Locales ? Dans la question de la stratégie se pose également la question de la technologie des bornes à déployer. Puissance inférieure à 50 kVA pour maintenir la politique de réassurance impulsée il y a 10 ans ? Ou bien puissance supérieure à 50 kVA pour permettre aux usagers une expérience de recharge similaire à celle qu'ils connaissent aujourd'hui avec un plein de carburants fossiles ? Quoi qu'il en soit, 10 ans plus tard les bornes sont déjà à renouveler pour, entre autres choses, rendre le paiement de la recharge plus simple pour l'usager.

Quel est aujourd'hui le rôle du service public face aux opérateurs privés ?

Le rôle du service public reste essentiel. Les nouvelles bornes de recharge sont plus coûteuses, mais offrent une meilleure expérience utilisateur. Leur maintenance exige un haut niveau de qualité pour garantir la fiabilité du service. Par ailleurs, les opérateurs privés investissent principalement dans les zones rentables, laissant les territoires ruraux en marge. Dans ce contexte, un financement public apparaît indispensable pour garantir un accès équitable à la mobilité électrique dans les zones les moins rentables.

9 L'optimisation énergétique

Le service « optimisation énergétique » du SDEY soutient les communes dans la maîtrise de leurs dépenses en énergie grâce à des solutions concrètes et adaptées. Avec son cadastre solaire, il met également à disposition, en partenariat avec les intercommunalités, un outil innovant à destination des entreprises et des habitants de l'Yonne.

CLE Puisaye Forterre Vallée de l'Yonne

LE GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIES POUR AIDER LES COMMUNES À MIEUX MAÎTRISER LEURS DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les huit syndicats d'énergie de la région Bourgogne-Franche-Comté ont uni leurs forces pour créer un groupement d'achat collectif d'électricité et de gaz, coordonné par le syndicat de la Nièvre (SIEEEN). En 2024, cette organisation comptait près de 2 200 membres, dont 236 dans l'Yonne, pour un total de 42 000 contrats gérés à l'échelle régionale (dont 4 449 dans l'Yonne). Malgré les fortes variations des prix liées à la crise énergétique, le groupement a su tirer parti d'une stratégie d'achat rigoureuse, d'une veille continue et d'une coopération étroite entre ses membres.

Le marché du gaz, démarré le 1er janvier 2022, a été lancé dans un contexte de crise avec des prix initiaux très élevés. Cependant, le groupement a réussi à sécuriser les tarifs pour les années 2023 et 2024, offrant ainsi aux collectivités adhérentes une meilleure visibilité budgétaire et des tarifs plus compétitifs.

Concernant le marché de l'électricité (de janvier 2023 à décembre 2025), les tarifs ont été négociés au troisième trimestre 2022, à un moment où les prix de l'énergie étaient particulièrement élevés. Grâce à une rédaction précise du CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières), les membres éligibles au TRVe (Tarif Réglementé de Vente d'Électricité) ont pu sortir du marché et revenir à ce tarif réglementé, plus avantageux. Ainsi, 102 membres ont pu en bénéficier.

Par ailleurs, EDF, le fournisseur retenu pour les marchés électricité du groupement, a connu d'importantes difficultés internes en 2023 et encore en 2024, liées à la crise mondiale de l'énergie et à l'arrivée massive de nouveaux clients. Ces difficultés se sont traduites par des retards de facturation, l'application de grilles tarifaires obsolètes, et des problèmes dans la mise en œuvre des boucliers tarifaires. Ces situations sont traitées au cas par cas par EDF, le SIEEEN (Syndicat d'énergie de la Nièvre, coordonnateur) et le SDEY.

Calendrier des marchés du groupement d'achat d'énergies

Gaz naturel

PÉRIODE FOURNITURE
(marchés actuels)
1er janvier 2025 / 31 décembre 2027

PROCHAINS MARCHÉS
1er janvier 2028 / 31 décembre 2030

PROCHAINE CAMPAGNE D'ADHÉSION
(pour les non-adhérents)
Fin 2025

CONSULTATION DES FOURNISSEURS
Printemps 2026

PÉRIODE D'ACHAT DU GAZ
À partir de l'automne 2026

Électricité

PÉRIODE FOURNITURE
(marchés actuels)
1er janvier 2023 / 31 décembre 2025

PROCHAINS MARCHÉS
1er janvier 2026 / 31 décembre 2028

RAPPEL IMPORTANT POUR LA FOURNITURE 2026-2028 POUR LES MEMBRES ÉLIGIBLES AUX TRVE

Un lot spécifique est prévu pour les membres éligibles aux TRVe (Tarifs Réglementés de Vente d'électricité). Ce lot ne sera ouvert à la concurrence qu'à la fin de l'année 2025, et uniquement si les conditions de marché permettent d'obtenir un prix inférieur au tarif réglementé. Dans le cas contraire, les membres concernés resteront automatiquement au TRVe.

LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉE (CEP) : UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR AIDER LES COMMUNES À RÉNOVER LEURS BÂTIMENTS PUBLICS

Le service CEP propose un appui technique et stratégique aux communes souhaitant engager des démarches de rénovation énergétique de leur patrimoine bâti.

LES GRANDES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

1. **ADHÉSION AU SERVICE PAYANT :** 0,60 € par habitant et par an, engagement sur 4 ans.
2. **BILAN PATRIMONIAL :** Analyse globale du patrimoine communal sous l'angle énergétique. Le conseiller établit un premier diagnostic, propose des pistes d'amélioration et aide à hiérarchiser les priorités d'intervention.
3. **SELON LES BESOINS IDENTIFIÉS**
   - → Instrumentation des bâtiments (caméra thermique, pose de capteurs de température et de CO2)
   - → Réalisation d'un audit énergétique du bâtiment priorisé (via marché public)
   - → Analyse d'opportunité pour les énergies renouvelables
4. **ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE CONTINU :** appui dans le choix des solutions, relecture des devis, recherche de financements (CEE, subventions), et conseil sur les critères techniques à respecter selon les objectifs de la commune.

ACTIVITÉ DU SERVICE EN 2024

- → Passage de **3 à 4 conseillers énergie.**
- → **15 audits énergétiques** réalisés par un prestataire, suivis par les CEP. Ces audits ont permis de proposer des scénarios de travaux chiffrés et adaptés aux capacités de financement des communes.
- → **12 projets** ont fait l'objet d'une **analyse d'opportunité** (en interne) ou d'une **étude de faisabilité** (via un prestataire) concernant l'installation de systèmes à énergie renouvelable.
- → **Fin du programme d'aide à l'investissement** du SDEY.

Olivier MARTIN
Maire de Serbonnes

"La première étude réalisée par le service CEP du SDEY nous a convaincu de la faisabilité technique du projet et de son intérêt économique. Notre Maître d'œuvre l'a ensuite complétée avec un énergéticien. Il nous a fait quelques préconisations différentes, mais globalement nous sommes allés dans la même direction. Au final la rénovation a coûté 82 139 € HT financés par la commune à hauteur de 20 927 €, le SDEY 17 697 € et l'État 36 570 €. Nous n'avons pas encore estimé les économies, mais elles sont importantes. Nous avons enchaîné avec les travaux de la maire et nous regardons actuellement pour nous attaquer à l'école"

Évolution du nombre de communes adhérentes

ANNÉE	NOMBRE DE NOUVEAUX MEMBRES	TOTAL CUMULÉ
2017	8	**8**
2018	2	**10**
2019	16	**26**
2020	56	**82**
2021	45	**127**
2022	34	**161**
2023	Adhésions suspendues	**159**
2024	Année de transition	**138**

POINTS D'ATTENTION

2024, une année de transition marquée par la fin d'adhésion de certaines communes.

Fin 2024, les communes en attente depuis 2023 ont pu se voir proposer une adhésion.

Une montée en puissance encadrée

Afin de garantir un service de qualité, le SDEY a fait le choix en 2024 de limiter les adhésions tant que les ressources humaines n'étaient pas suffisantes. L'arrivée d'un **quatrième conseiller en énergie** à l'été 2024 a permis la reprise progressive des nouvelles adhésions à l'automne.

CAMPAGNE PONCTUELLE LE GROUPEMENT D'ISOLATION DES COMBLES

Le SDEY a coordonné un groupement de travaux d'isolation des combles.

Ce groupement a permis de réaliser l'isolation pour 11 communes, de 22 bâtiments au total.

Réhabilitation du Moulin de Vermenton

LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)

Une prime après travaux de rénovation énergétique – un bonus complémentaire aux subventions publiques

Le SDEY accompagne les communes dans la valorisation de leurs travaux de rénovation énergétique en facilitant l'obtention des primes CEE, versées en complément des aides publiques. Ces primes sont attribuées après la réalisation de travaux d'amélioration énergétique sur les bâtiments publics ou l'éclairage public.

Le SDEY prend en charge l'ensemble de la procédure : de la constitution du dossier à son dépôt, en passant par la gestion administrative complète, y compris pour le compte des communes. Ce service permet de sécuriser ces financements supplémentaires souvent méconnus, mais précieux.

Bilan 2024

5 dépôts réalisés pour un volume total de 69 GWh Cumac

(unité représentant les économies d'énergie estimées sur la durée de vie des équipements installés).

499 910 € de primes CEE perçues en 2024, correspondant à la valorisation de dépôts effectués l'année précédente.

DÉCRYPTAGE

Le parcours CEE, comment ça marche ?

1. **COLLECTIVITÉS**
2. **Convention mutualisation CEE** *(avec le SDEY)*
3. Identification des actions *(conseils sur les opérations éligibles et optimisation de la prime)*
4. **TRAVAUX DE LA COLLECTIVITÉ**
5. **SDEY** Constitution et dépôt des dossier
6. **SDEY** Négociation et vente *(recherche du meilleur prix sur le marché)*

VERSEMENT DE LA PRIME CEE À LA COLLECTIVITÉ

DÉCRYPTAGE

LA RÉNOVATION DE L'ESPACE CULTUREL ET TOURISTIQUE

IRANCY

La commune d'Irancy a entrepris une rénovation ambitieuse de son Espace Culturel et Touristique entre 2020 et 2022, avec un objectif clair : améliorer la performance énergétique du bâtiment.

■ Travaux réalisés

→ Isolation des murs , du plancher bas et des combles

→ Installation d'un système de ventilation double flux

→ Remplacement des menuiseries

→ Mise en place d'un chauffage bois à granulés

■ Un projet exemplaire soutenu :

- Par la Région Bourgogne-Franche-Comté, via le programme EFFILOGIS, avec pour objectif l'atteinte du niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation).
- Par le SDEY, avec la signature d'une convention en 2020 pour la gestion des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

■ Finalisation

- 2023 : Contrôle des travaux dans le cadre de la procédure CEE
- 2024 : Vente des CEE par le SDEY et rétrocession à la commune d'une prime de 8 553 €

Patrice HENNEQUIN
Adjoint au maire d'Irancy

"La gestion des CEE par le SDEY présente un réel intérêt pour les communes. En effet, comme l'ensemble des démarches est pris en charge par le syndicat, la secrétaire de mairie n'a pas à se soucier de la complexité administrative liée à l'obtention des primes. Pour maximiser les subventions, il est toutefois essentiel de suivre les dossiers avec rigueur. Ainsi, pour le bâtiment de l'Espace Culturel et Touristique, la charge finale pour la commune n'a pas dépassé 200 000 euros sur un budget total de 780 000 euros. Et avec le prix actuel des granulés, le coût annuel de l'eau chaude et du chauffage ne dépasse pas 600 € ."

CHAUDIÈRES BIOMASSE ET CHALEUR RENOUVELABLE : UN PROJET EN COURS

Le SDEY se prépare à déposer une candidature pour un Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT) auprès de l'ADEME, avec l'objectif de favoriser le développement d'installations de production de chaleur renouvelable dans l'Yonne. À l'automne 2024, une consultation menée auprès des communes a permis de recenser plusieurs projets à l'étude. Pour coordonner cette démarche, un chargé de mission a été recruté. La prochaine étape consistera à déposer le dossier de préfiguration.

L'objectif : structurer un ensemble de projets cohérents afin d'atteindre les seuils d'éligibilité au Fonds Chaleur (fond aide géré par l'ADEME). Les énergies ciblées sont la biomasse, la géothermie et le solaire thermique.

LE SDEY SOUTIENT L'ACCÈS À L'ÉDUCATION AU LIBAN GRÂCE À L'ÉNERGIE SOLAIRE

En 2024, le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne a accordé une aide humanitaire de 10 000 € pour permettre l'électrification d'une école située au nord du Liban, à proximité de la frontière syrienne. Cette initiative vise à améliorer significativement les conditions d'enseignement des enfants en assurant une alimentation électrique stable et durable. Grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques, cette école pourra fortement réduire sa dépendance aux groupes électrogènes alimentés par des énergies fossiles. Ce projet s'inscrit dans une logique de développement durable, alliant solidarité internationale et transition énergétique.
Le SDEY a choisi de passer par l'association « Les Enfants du Levant », bien implantée localement et familière des enjeux spécifiques de cette région. Cette collaboration garantit la pertinence et l'efficacité de l'intervention sur le terrain

Le cadastre solaire

un succès pour la transition énergétique

Le cadastre solaire connaît un véritable engouement. Avec l'adhésion de 8 EPCI et de 50 communes, il couvre désormais 86 % de la population de l'Yonne. Son succès repose en grande partie sur sa simplicité d'utilisation, qui séduit élus, particuliers et porteurs de projets.

https://sdey89.cadastre-solaire.fr/

1. **Saisissez une adresse ou cliquez directement sur une toiture (ou un parking)**
2. **Visualisez instantanément le potentiel solaire de la surface sélectionnée**
3. **Choisissez l'énergie à étudier : photovoltaïque pour produire de l'électricité ou thermique pour produire de la chaleur**

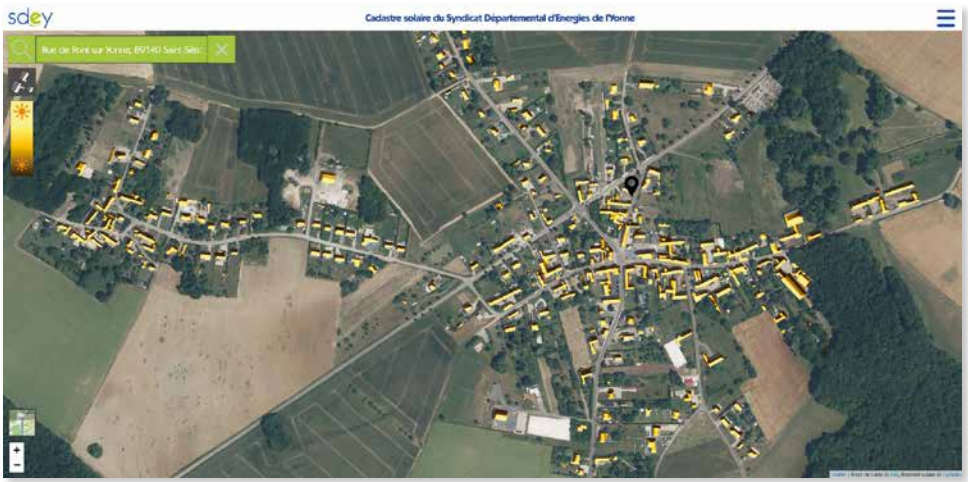

AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE : PREMIERS RÉSULTATS PROMETTEURS

L'autoconsommation collective consiste à produire de l'électricité via une ou plusieurs sources locales (ici, les panneaux photovoltaïques installés sur la toiture du bâtiment du SDEY 1bis avenue Foch à Auxerre) et à répartir cette énergie entre plusieurs points de consommation : les 3 bâtiments du SDEY et 2 bornes de recharge pour véhicules électriques.

BILAN SUR 12 MOIS (du 1er janvier au 31 décembre 2024)	IMPACT SUR LA CONSOMMATION GLOBALE
■ **Production totale** : 7 433 kWh ■ **Taux d'autoconsommation** : 98,3 % •37,8 % consommés directement sur place (bâtiment 1bis) •60,5 % redistribués aux autres points de consommation •1,7 % revendus à EDF Obligation d'Achat (surplus)	■ **Taux d'autoproduction :** 6,6 % → Cela signifie que 6,6 % des besoins en électricité du SDEY ont été couverts par l'installation photovoltaïque. ■ **93,4 % de l'électricité reste à acheter auprès du fournisseur classique.**

Même si la production reste modeste par rapport aux besoins globaux, l'expérience démontre la faisabilité technique et le bon fonctionnement du dispositif, avec un taux d'autoconsommation très élevé.

AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE ÉLECTRICITÉ DU SDEY

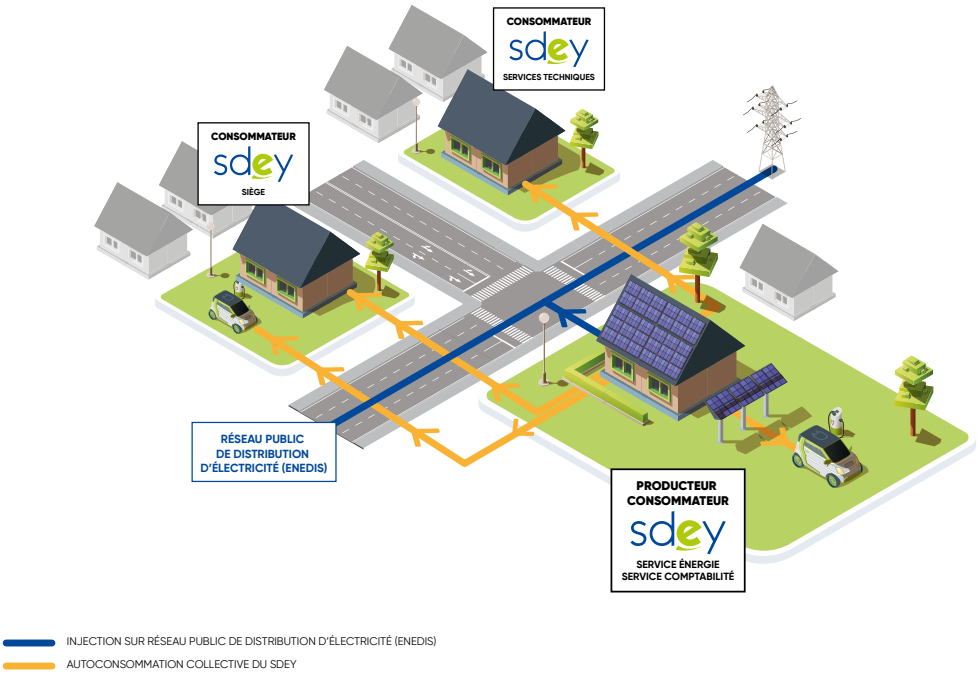

10

Qualité & innovation

UNE DÉMARCHE QUALITÉ POUR UN SDEY PLUS PERFORMANT

En 2017, les élus du SDEY ont fait le choix d'une restructuration en profondeur de la collectivité afin d'améliorer son efficacité, sa réactivité et de renforcer la sécurisation des processus de travail. Cette démarche qualité s'est imposée comme un véritable projet fédérateur, favorisant une amélioration continue des pratiques

UNE CERTIFICATION ISO 9001 RENOUVELÉE

Grâce à l'engagement de l'ensemble des collaborateurs, le SDEY a obtenu en octobre 2018 la certification ISO 9001, délivrée par Bureau Veritas Certification. Cette norme internationale référence garantit une organisation optimisée et un fonctionnement performant.

Certifié pour un cycle de trois ans, le SDEY fait l'objet d'un audit annuel afin de s'assurer du maintien de cette dynamique. En 2024, la certification a été renouvelée pour une nouvelle période de trois ans, l'auditeur n'ayant relevé aucune non-conformité.

UNE SATISFACTION LARGEMENT CONFIRMÉE

Dans le cadre de cette démarche qualité, une enquête annuelle a été menée auprès des communes de l'Yonne. Les résultats sont très positifs : 93 % de satisfaction globale. Sur un total de 496 questions, seules 34 réponses indiquaient une insatisfaction ou une insuffisance, soit 10 communes concernées. Ces chiffres témoignent de la pertinence des actions mises en place et de la confiance renouvelée envers le SDEY.

LES OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE 2021-2026 EN PASSE D'ÊTRE ATTEINTS

Depuis 2021, le SDEY met en œuvre son Plan Stratégique baptisé « Énergie Yonne 2026 » visant à structurer ses actions et améliorer son efficacité. Dans la dernière ligne droite, les résultats montrent une avancée significative, avec un taux de réalisation global atteignant 78 % en fin 2024, témoignant d'une mise en œuvre dynamique des ambitions fixées.

UNE STRUCTURATION EFFICACE POUR DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Dès son lancement, le plan stratégique s'est structuré autour de plusieurs axes prioritaires, notamment :

→ L'amélioration des infrastructures énergétiques pour répondre aux besoins croissants des collectivités,
→ Le renforcement du rôle des élus dans la gouvernance des projets,
→ L'optimisation des processus internes et des outils de pilotage pour une meilleure réactivité.

DES RÉALISATIONS CONCRÈTES ET DES INDICATEURS DE SUIVI POSITIFS

Parmi les avancées notables :

→ La structuration du travail des agents techniques : cette action a suivi un développement progressif avec des étapes clés franchies.
→ Le géoréférencement du département (PCRS) : bien avancé, avec des marchés attribués et des données en cours de diffusion.
→ La participation active des élus : le nombre de réunions et déplacements des vice-présidents a été soutenu, reflétant un engagement fort.

Le taux de réalisation des actions est passé de 57 % en juin 2022 à 78 % fin 2024, traduisant une progression constante et maîtrisée.

11 Recherche & développement

LE SDEY, ACTEUR DE L'INNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Depuis sa création, le SDEY a mis en place un département spécifique consacré à la Recherche et Développement (R&D). Son objectif est clair : initier des solutions innovantes pour accompagner et accélérer la transition énergétique sur le territoire de l'Yonne. En 2024, cet engagement s'est traduit par plusieurs initiatives structurantes.

UNE PERSONNE MORALE ORGANISATRICE (PMO) POUR FAVORISER L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

Afin de développer l'autoconsommation collective dans l'Yonne, notamment via des projets photovoltaïques et hydroélectriques, le SDEY a pris l'initiative de créer une structure dédiée : une Personne Morale Organisatrice (PMO), une association nommée « Autoconsommation Collective Icaunaise ».

Cette structure, développée en partenariat avec la SEM Yonne Energie, permettra de réunir les producteurs et consommateurs participant à des projets d'autoconsommation collective, conformément à l'article L. 315-2 du code de l'énergie.

Une étude juridique approfondie a permis de définir la structure associative comme mode de gestion optimal pour cette PMO. Cette approche mutualisée offre une solution adaptée et efficace pour accélérer le déploiement de projets énergétiques locaux.

En fin d'année 2024, le comité syndical du SDEY a officiellement validé la création de cette PMO, marquant une étape importante dans le soutien aux énergies renouvelables et à la réduction de la dépendance énergétique des territoires.

UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE POUR INNOVER DURABLEMENT

Dans le cadre de sa certification ISO 9001, le SDEY a mis en place un processus structurant pour favoriser l'innovation et l'amélioration continue. Ce processus repose sur la "roue de Deming", un modèle de gestion en quatre étapes :

- **Planifier**
- **Réaliser**
- **Vérifier**
- **Améliorer**

Cette approche vise à assurer une amélioration constante des pratiques du SDEY en matière d'innovation énergétique, en garantissant une mise en œuvre efficace des nouvelles solutions technologiques au service des collectivités locales.

UN ÉCOSYSTÈME À ÉNERGIE POSITIVE SUR LES SITES DU SDEY

Dans une volonté d'exemplarité, le SDEY travaille à renforcer l'autonomie énergétique de ses trois sites à Auxerre. En complément des panneaux photovoltaïques déjà installés en toiture, **un projet d'ombrière solaire** sur le parking d'un des bâtiments est en cours de conception, en partenariat avec un bureau d'études spécialisé.

Les travaux, prévus pour le premier semestre 2025, permettront d'accroître significativement la part d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique des locaux du SDEY. Cette énergie verte sera intégrée dans un contrat d'autoconsommation patrimoniale avec Enedis.

Par ailleurs, le SDEY explore des solutions de capteurs intelligents afin de tester leur efficacité sur ses propres bâtiments avant une éventuelle offre de services destinée aux communes. L'objectif est de développer une technologie peu coûteuse permettant une régulation optimisée des équipements de chauffage et de ventilation, avec une réduction ciblée de 15 à 20 % des consommations énergétiques. Ces dispositifs seront mis en place au cours de l'année 2025.

Enfin, une station de recharge bidirectionnelle sera intégrée à cet écosystème afin de permettre la réinjection d'électricité sur le réseau en fonction des besoins. Cette initiative contribuera à renforcer la flexibilité du réseau électrique et à optimiser l'utilisation des ressources renouvelables.

12

Label "Terre d'Innovation"

Une reconnaissance pour les territoires engagés

Créé en 2021 par le SDEY, le label "Terre d'Innovation" distingue chaque année les communes qui s'engagent activement pour un développement territorial innovant et une transition énergétique durable. Basé sur une grille d'évaluation rigoureuse et un algorithme sophistiqué, il attribue une distinction aux collectivités ayant mené des investissements significatifs dans cinq domaines clés :

- LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
- LA MOBILITÉ DÉCARBONÉE
- L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
- LES SERVICES CONNECTÉS
- LE CADRE DE VIE

Les dix communes les mieux notées sont labellisées « Terre d'innovation ».

UNE SÉLECTION EXIGEANTE

Pour valoriser les projets portés par des petites collectivités ou des initiatives originales non identifiées par l'algorithme, les collaborateurs du SDEY remontent chaque année des dossiers au jury. Le 18 avril 2024, un jury composé d'experts et d'élus a sillonné les routes de l'Yonne le 18 avril pour découvrir ces projets innovants et décerner deux **"Coups de cœur"** :

→ **Prix du Président** : **COLLAN**, pour la rénovation globale de l'éclairage public et la dissimulation des réseaux sur plus de la moitié de la commune.

→ **Prix du Jury** : **GURGY**, pour la rénovation globale du groupe scolaire et la construction d'une cantine à énergie positive avec panneaux photovoltaïques.

Les dix communes labellisées pour l'édition 2024 (travaux réalisés en 2023) sont :

- ÉTAULE
- VENOY
- HAUTERIVES
- LES ORMES
- COURLON-SUR-YONNE
- FLOGNY-LA-CHAPELLE
- MONTHOLON
- VILLEBLEVIN
- SOMMECAISE
- COURSON-LES-CARRIÈRES

UNE RECONNAISSANCE NATIONALE

L'initiative du SDEY a suscité un intérêt grandissant au niveau national. La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) s'est inspirée du modèle pour créer un programme d'envergure nationale. En juin 2024, lors du congrès national de la FNCCR à Besançon, la première édition des "Grands Prix Nationaux du label Terre d'Innovation" a récompensé les communes les plus méritantes. Parmi elles, Monéteau (Territoire d'énergie Yonne - SDEY) a brillamment représenté le département en obtenant l'une des distinctions majeures.

UN ÉVÈNEMENT NATIONAL

Les trophées de la première édition des "Grands Prix Nationaux du label Terre d'Innovation" ont été remis le 28 juin 2024 à Besançon, en présence de Jean-Noël Loury, vice-président de la FNCCR en charge de l'innovation et président du SDEY, Guy Hourcabie, vice-président délégué et président du SIEEEN, et Charles-Antoine Gautier, directeur de la FNCCR.

Les trophées, réalisés par l'icaunaise **Nacéra Kainou**, artiste officiel des armées, sont confectionnés à partir de matériaux recyclés en lien avec les compétences des syndicats d'énergie.

13

SEM Yonne Énergie

ENTRE DÉFIS ET ENGAGEMENTS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'année 2024 a été marquée par une activité intense pour la SEM Yonne Énergie, avec des avancées significatives dans plusieurs projets structurants et une augmentation notable de son capital. Ce dynamisme s'inscrit dans la stratégie du SDEY visant à renforcer les capacités énergétiques locales et à soutenir la transition énergétique.

UNE AUGMENTATION DE CAPITAL STRATÉGIQUE

L'augmentation du capital de la SEM Yonne Énergie a été un enjeu central en 2024. Cette opération, ayant permis de porter le capital social à 4 390 000 €, a demandé un important travail de coordination avec les collectivités actionnaires qui doivent autoriser préalablement les opérations de leur filiale. Cette augmentation vise à accompagner l'accroissement des investissements de la SEM et à répondre à ses engagements.

LES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES DE VILLENEUVE-LA GUYARD

Un projet d'ombrières photovoltaïques d'une puissance de 465 kW a été lancé, avec un investissement prévu de 600 000 €. Alors que le marché devait être attribué début 2025, des modifications ont dû être apportées pour tenir compte de la réforme du financement de ce type de projet par l'État via l'évolution des tarifs d'achat de l'électricité.

Nouvelle composition du capital de Yonne Énergie

	PART DU CAPITAL EN EUROS	PART DU CAPITAL EN ACTIONS	%
SDEY	3 730 000	37 300	84,97 %
SEM neR CVL	200 000	2000	4,56 %
SEM Vendée Énergie	200 000	2000	4,56 %
SEM Nièvre Énergies	200 000	2000	4,56 %
Caisse d'Épargne	30 000	300	0,68 %
Crédit Agricole	30 000	300	0,68 %
TOTAL	**4 390 000**	**43 900**	**100 %**

LA CRÉATION D'UNE PMO POUR DÉVELOPPER L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

La SEM Yonne Énergie a également participé à la création de la Personne Morale Organisatrice (PMO) « Autoconsommation Collective Icaunaise ». Cet outil facilitera la gestion contractuelle et administrative, sur tout le département, de projets énergétiques partagés entre divers producteurs et consommateurs (collectivités, entreprises, particuliers). Bien que l'intérêt pour ces solutions soit grandissant, leur viabilité économique reste tributaire des évolutions du marché de l'énergie et de la capacité des acteurs à s'engager sur le long terme.

LE PROJET ÉOLIEN DES HAUTS DE L'ARMANÇON : UN TOURNANT MAJEUR

Un des projets emblématiques de l'année a été l'intégration de la SEM dans la société de projet Énergie Armançon. Ce projet éolien, comprenant 18 éoliennes pour une puissance totale de 100 MW, constituera un investissement majeur de 200 millions d'euros une fois autorisé. Après de multiples reports, la signature de l'accord avec WPD a été officialisée lors d'une conférence de presse le 24 février 2025.

L'enquête publique s'est achevée fin 2024 avec un avis favorable. Pour la SEM, cet engagement financier est stratégique, mais aussi risqué. Toutefois, c'est le seul moyen de garantir un accès à ces infrastructures à un coût raisonnable, plutôt que d'entrer dans des projets à un stade avancé avec des valorisations excessivement élevées.

L'UNITÉ DE MÉTHANISATION DE PONT-SUR-VANNE INJECTE DU GAZ SUR LE RÉSEAU

Terres Énergies, l'unité de méthanisation de Pont-sur-Vanne (dont la SEM Yonne Énergie détient 20% du capital), a officiellement commencé à injecter sur le réseau de gaz le 24 juillet 2024 après 8 années de développement et construction.

14

Communication

RENDRE VISIBLE L'ACTION ET RENFORCER L'ENGAGEMENT DU SDEY

Depuis sa création il y a dix ans, le SDEY a su développer une communication dynamique adaptée aux attentes des élus et des citoyens. Caroline Legros, en charge de la communication, revient sur les évolutions marquantes de cette décennie et sur les actions mises en place en 2024 pour accroître la visibilité et l'impact du syndicat.

UNE IDENTITÉ VISUELLE MODERNISÉE

L'année 2024 marque une étape importante avec l'actualisation de la charte graphique du SDEY. Désormais, le logo SDEY devient Territoire d'Énergie Yonne, il intègre ainsi la marque fédératrice de la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies). Ce changement affirme son appartenance à un réseau national tout en préservant une identité locale forte.

> *Cette évolution permet de renforcer notre positionnement tout en affirmant notre identité propre. Le logo Territoire Energie Yonne symbolise notre engagement collectif pour la transition énergétique.*
>
> **Caroline LEGROS** Responsable communication

UNE COMMUNICATION INTERNE RENFORCÉE

Le SDEY a également poursuivi ses efforts pour renforcer la communication interne et favoriser le partage d'informations entre les équipes. En 2024, la création d'une **lettre juridique,** venant compléter la lettre RH existante, permet d'informer efficacement les collaborateurs.

Par ailleurs, les " **Cafés Énergies** " ont été mis en place pour encourager les échanges entre services. Ces rencontres permettent de faire connaître des sujets très variés :

→ Les archives du SDEY
→ L'autoconsommation énergétique
→ Le comité d'action sociale
→ Le fonctionnement de la concession
→ Les objets connectés
→ Le SIG (Système d'Information Géographique)

Ces initiatives favorisent une meilleure compréhension des actions du SDEY et renforcent la cohésion interne.

DEUX ÉVÉNEMENTS PHARES : LES VŒUX DU PRÉSIDENT ET LES ASSISES DE L'ÉNERGIE

Lors de la **cérémonie des vœux à Beines**, le 16 janvier 2025, **Jean-Noël Loury** a présenté les réalisations de l'année écoulée et les perspectives à venir. Parmi les projets phares de 2024 :

→ Le recrutement d'un cinquième conseiller en économie d'énergie pour accompagner les collectivités,
→ La poursuite de la rénovation de l'éclairage public dans les communes
→ Une réflexion sur l'avenir des bornes de recharge de 25 et 50 kW

Enfin, un chèque de **8 534 euros** a été remis à la commune d'Irancy dans le cadre du programme **ACTEE,** pour financer la rénovation énergétique de sa salle des fêtes.

Les **Assises de l'Énergie**, rendez-vous incontournable des élus et partenaires du territoire, ont connu une affluence record pour leur 13e édition avec plus de **250 participants.** Avec une thématique fortement axée sur l'énergie solaire, ces Assises ont mis en lumière les solutions concrètes pour répondre aux défis énergétiques actuels.

> *Cette fidélité du public est une reconnaissance de la qualité de cette manifestation et de son utilité pour accompagner les collectivités dans leur transition énergétique.*
>
> **Caroline LEGROS** Responsable communication

Retour sur les 12èmes Assises de l'énergie

Le 3 décembre 2024, l'Espace Skénet'Eau à Monéteau a accueilli les 12èmes Assises de l'Énergie du SDEY, réunissant plus de 250 participants autour de la transition énergétique.

Jean-Noël Loury, président du SDEY, a ouvert l'événement aux côtés d'Arminda Guiblain, Maire de Monéteau, et du Sénateur **Jean-Baptiste Lemoyne.** Il a réaffirmé le rôle moteur du SDEY dans l'innovation énergétique et sa volonté d'anticiper l'Yonne de 2030. Cette édition, centrée sur le solaire, a mis en avant ses opportunités et défis.

DES INTERVENTIONS RICHES SUR L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE

Habituée des Assises de l'énergie, la philosophe **Laurence Vanin** a lancé les débats sur l'acceptabilité des transformations énergétiques. Puis, des experts ont partagé leurs perspectives :

- **Irène Eulriet** (SEM Yonne Énergie) a évoqué les freins au solaire et conseillé les élus sur les projets photovoltaïques.
- **Arnauld Delestre** (Chambre d'Agriculture) a présenté l'agrivoltaïsme comme un modèle d'avenir.
- **Dominique Bourreau**, Maire de Villeneuve-la-Guyard, et **Christophe Bonnefond**, Maire de Venoy, ont partagé leurs retours d'expérience en autoconsommation et photovoltaïque.

La seconde partie de matinée a abordé l'adaptabilité et la flexibilité des réseaux électriques avec **Thomas Fraioli** (Enedis), **Régis Le Drezen** (Think Smartgrids) et Hervé Rannou, qui a mis en avant l'hydrogène pour la mobilité lourde. **Philippe Bourguignon** (Ecoconsulting) a présenté le projet Ecotrain pour une mobilité solaire en zone rurale.

UNE DYNAMIQUE FORTE POUR L'YONNE

En conclusion, Jean-Noël Loury a rappelé l'engagement du SDEY, mettant en avant 77 millions d'euros d'investissements et les perspectives en autoconsommation et infrastructures. Ces Assises confirment l'ambition du SDEY et de ses partenaires : faire de l'Yonne un modèle en matière d'énergie.

www.sdey.fr/les-assises-de-lenergie/

Une exposition photographique pour valoriser les métiers de l'énergie

Chaque année, le SDEY met en avant ses missions à travers une exposition photographique installée sur ses grilles au 4 avenue Foch à Auxerre. En 2024, cette exposition a mis en lumière les métiers et compétences des acteurs du SDEY, illustrant ainsi les innovations en matière d'énergie. Ces visuels permettent au grand public de mieux comprendre les enjeux de la transition énergétique et l'impact des actions du SDEY.

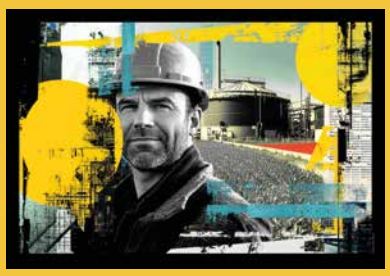

UNE COMMUNICATION MULTI-SUPPORT

Pour toucher un public toujours plus large, le SDEY diversifie ses outils de communication :

→ **Publications institutionnelles** : flyers thématiques, rapports d'activités, newsletter « Connectés », agenda institutionnel…

→ **Communication numérique** : mise à jour quotidienne du site internet, présentation détaillée des équipes et des compétences, agenda interactif et revue de presse exhaustive.

→ **Internet** : véritable centre de ressources pour les élus, le site **sdey.fr** a enregistré **10 800 visiteurs en 2024.**

DES CAMPAGNES D'AFFICHAGE INNOVANTES

L'un des projets de communication les plus visibles en 2024 a été la mise en valeur artistique des transformateurs électriques rénovés. En plus d'améliorer l'esthétique des communes, ces affichages sensibilisent les citoyens aux actions du SDEY. Dix transformateurs ont ainsi été restaurés et ornés de visuels percutants.

LES TRANSFORMATEURS RÉNOVÉS EN 2024

- SERGINES
- ÉVRY
- VILLENEUVE-SUR-YONNE
- LINDRY
- LÉZINNES
- ÉPINEUIL
- VERMENTON
- ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE
- PERRIGNY
- BRANCHES

LE SDEY AU CONGRÈS DE LA FNCCR À BESANÇON

Thomas Fraïoli et Jean Noël Loury au congrès de la FNCCR à Besançon

Le congrès de la FNCCR, organisé à Besançon du 26 au 28 juin 2024, a rassemblé les acteurs clés de l'énergie, du numérique et de l'eau. Une douzaine d'élus et de collaborateurs du SDEY y ont participé.

UN CONGRÈS STRATÉGIQUE POUR LES COLLECTIVITÉS

Conférences, tables rondes et ateliers ont permis d'aborder les défis de la transition énergétique. Le SDEY a renforcé ses partenariats et confirmé son engagement dans des projets innovants. Deux moments forts ont marqué l'événement : la signature d'une convention avec Enedis et la remise des Grands Prix du label Terre d'Innovation.

UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC ENEDIS

Face au déploiement massif de la fibre optique, le SDEY et Enedis ont signé une convention pour contrôler l'utilisation des appuis communs. Objectif : assurer la qualité des installations et préserver les infrastructures. Sur 2 883 supports contrôlés, plus de 1 000 ont été utilisés sans autorisation. Ce travail de contrôle a déjà permis de récupérer 800k€.

Richard ZEIGER
Vice-président en charge de la transition énergétique

"Le congrès de la FNCCR est un rendez-vous essentiel pour l'avenir des territoires. Il permet aux collectivités d'échanger sur les grands enjeux énergétiques et de bâtir ensemble les solutions de demain. Le SDEY y a pris toute sa part, affirmant son engagement et son rôle moteur dans ces transformations."

LES GRANDS PRIX DU LABEL TERRE D'INNOVATION

Créé par le SDEY en 2021, ce label valorise les communes investies dans la transition énergétique. La première édition nationale a distingué plusieurs territoires, dont Monéteau (SDEY). La remise des trophées, conçus par l'artiste icaunaise Nacera Kainou, a eu lieu en présence de Jean-Noël Loury, président du SDEY

15

Ressources Humaines

En 2024, le SDEY a poursuivi ses efforts pour structurer ses ressources humaines, renforcer ses expertises et améliorer la protection sociale de ses agents, dans une dynamique d'adaptation aux besoins du territoire.

EFFECTIFS ET RECRUTEMENTS

44 AGENTS

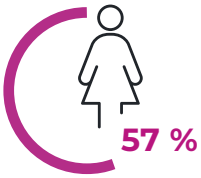

Moyenne d'âge : **44,53 ans**

2 NOUVEAUX POSTES

Un poste dédié aux **énergies renouvelables, spécialisé dans le photovoltaïqu**e, renforçant ainsi l'expertise du SDEY dans la transition énergétique.

Un **contrat d'apprentissage en QHSE** (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement), permettant d'intégrer un agent en formation et de renforcer le travail sur la sécurité des chantiers et garantir des contrôles renforcés.

L'année a également été marquée par six départs (Adeline Ouvrard, Nicolas Devulder, Patricia Lomont, Augustin Ballu, Yvain Remeur, Zélie Boudin) et quatre arrivées (Louis Robert, Christelle Magny, Rémi Coquillé, Romain Parent), ainsi qu'un contrat d'apprentissage pour Manon Rivat.

ÉVOLUTIONS STATUTAIRES

→ **Deux agents ont été titularisés** après une période contractuelle : **Stéphanie Legard** et **Vanessa Hecht**.

→ **Deux agents ont été nommés stagiaires,** suite à la réussite de leur concours sur le grade de rédacteur : **Sylvie Wernimont** et **Delphine Dupré.**

→ **Un agent a été nommé stagiaire** suite à la réussite de son concours d'ingénieur : **Marie-Laure Michot.**

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

→ Le SDEY continue d'investir dans la montée en compétences de ses équipes avec un **budget formation de 48 577 €** réparti comme suit :

- 35 464 € pour les formations externes et internes,
- 13 113 € de cotisation CNFPT.

En 2024, 220 formations ont été réalisées, illustrant la volonté du syndicat d'accompagner ses agents dans le développement de leurs compétences et l'adaptation aux enjeux de leur mission.

Des visites dans des sites de production

Afin que ses élus et ses collaborateurs comprennent les enjeux liés à la production énergétique, le SDEY a noué avec Enedis et GRDF des partenariats afin de mettre en place des visites de sites de production.

Avec GRDF :

- Visites du site de méthanisation ABE – Étaule : 27 février et 3 octobre 2024

Avec Enedis :

- Visite de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire : 10 juin 2024 et 24 septembre 2024
- Visite d'une Agence de Supervision de Gestion des Accès Réseau et du Dépannage (ASGARD) et d'un Agences de Conduite Régionale (ACR) : 27 septembre 2024

COMMUNICATION INTERNE ET PROTECTION SOCIALE

→ Une lettre d'information RH a été diffusée en juin 2024, abordant notamment la mise en place d'un **plan d'épargne vacances** et la nouvelle **protection complémentaire santé** entrée en vigueur le **1er janvier 2025.**

→ La **mise en place obligatoire d'une prévoyance (maintien de salaire)** par l'employeur à partir du **1er janvier 2025** pour renforcer la couverture sociale des agents.

16

Juridique

UN RENFORCEMENT DU PROCESSUS POUR UNE PLUS GRANDE SÉCURITÉ DU SDEY

Depuis le 8 avril 2024, le SDEY s'est doté d'un nouveau juriste, Louis Robert, afin de renforcer et sécuriser ses procédures juridiques. Ses missions couvrent la commande publique, l'analyse des questions juridiques et la veille réglementaire.

Dans ce cadre, il a mis en place des trames spécifiques pour les marchés publics, facilitant ainsi leur formalisation et leur conformité.

13 marchés ont été notifiés en 2024, dans le cadre une gestion optimisée et sécurisée des contrats.

Par ailleurs, le juriste a joué un rôle clé dans le suivi des conséquences de la liquidation de l'entreprise TPIL, en charge des travaux sur les réseaux de basse tension sur une partie du territoire icaunais.

En 2024 son intervention a permis au SDEY d'**économiser 59 000 € sur les frais d'honoraires d'avocat,** illustrant ainsi la pertinence de cet investissement humain au service de l'efficacité et de la maîtrise des coûts.

> **“ Mon rôle est de garantir les intérêts du syndicat : conseiller la direction, gérer les marchés publics et assurer la conformité des décisions. ”**

“ Entretien avec Louis ROBERT ”

Juriste

Pouvez-vous nous parler de votre parcours et de ce qui vous a amené au SDEY ?

J'ai étudié notamment la gestion des territoires et le droit des collectivités à l'Université de Bourgogne. J'ai ensuite travaillé en préfecture dans le contrôle de légalité, puis comme acheteur à la Plateforme Régionale des Achats de l'État et pour une société de coordination d'Offices HLM. J'ai rejoint le SDEY en avril 2024 en tant que responsable juridique, un poste polyvalent avec un impact direct sur les procédures internes du syndicat.

Quelles sont vos principales missions au sein du SDEY ?

Mon rôle est de garantir les intérêts du syndicat : conseiller la direction, gérer les marchés publics et assurer la conformité des décisions. Je traite aussi des dossiers sensibles, notamment en matière de contentieux et d'assurances. Ce qui me plaît, c'est la rigueur et la réflexion nécessaires pour adapter les procédures.

Pourquoi avez-vous initié la création de modèles de marchés publics en 2024 ?

J'ai conçu, grâce à mes expériences passées, des modèles sous Word avec des champs de sélection pour faciliter leur adaptation rapide par les chefs de service en charge de la rédaction du marché, tout en garantissant la sécurité juridique.

Comment le SDEY a-t-il géré la liquidation de l'entreprise TPIL ?

Cette situation a été un vrai défi, dès mon arrivée au SDEY ! TPIL était impliquée dans deux marchés d'éclairage public, et sa liquidation a stoppé plusieurs chantiers. Heureusement, le groupement solidaire avec Citéos nous a permis de poursuivre les travaux sans pertes financières majeures. Toutefois, nous avons dû déclarer une créance, même si nous savons qu'elle ne sera pas récupérée. Cet épisode a mis en lumière l'importance de privilégier les avances sur paiement plutôt que les acomptes, pour mieux protéger le syndicat dans ce type de situation.

Pourquoi avoir lancé des formations internes et une newsletter juridique ?

Mon objectif est de rendre le droit plus accessible et d'améliorer la communication interne. J'ai organisé des formations sur les marchés publics et lancé en janvier 2025 une newsletter juridique qui vulgarise l'information pour les agents. Ces initiatives renforcent la sécurité juridique du SDEY et facilitent le travail de chacun.

17

Règlement financier

UNE OFFRE ENRICHIE POUR L'OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

Le règlement financier 2024 du SDEY comprend des évolutions visant à soutenir les communes dans leur transition énergétique tout en maintenant la stabilité des taux d'intervention pour l'électrification et l'éclairage public. Ces ajustements témoignent de l'engagement du SDEY à accompagner les collectivités locales dans leurs projets d'aménagement et de modernisation énergétique.

DES AIDES RENFORCÉES POUR L'OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

Le SDEY continue également à jouer un rôle clé dans l'optimisation énergétique des collectivités. Parmi les nouveautés importantes, une attention particulière est accordée à la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Le Syndicat poursuit son accompagnement des communes en matière de transition énergétique en élargissant son offre initiale.

Jusqu'ici axée sur les études de faisabilité pour les projets photovoltaïques, l'offre financière du SDEY se diversifie en 2024. Le SDEY propose désormais des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), soutenant les communes dans la gestion et la mise en œuvre de projets photovoltaïques. Ces projets incluent aussi bien l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture que des projets plus ambitieux, tels que les centrales au sol, l'agrivoltaïsme ou les ombrières. Cette évolution permet de renforcer l'accompagnement tout au long du processus, de la conception à la réalisation des projets.

STABILITÉ DES TAUX D'INTERVENTION POUR L'ÉLECTRIFICATION ET L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

En 2024, le SDEY maintient une politique de stabilité des taux d'intervention pour les travaux d'électrification et d'éclairage public. Cette constance dans le soutien financier assure aux communes une prévisibilité des coûts et une continuité dans le développement des infrastructures électriques et d'éclairage, contribuant ainsi à la sécurité et à la qualité de vie des habitants.

L'ÉLARGISSEMENT DE L'OFFRE ÉNERGÉTIQUE : VERS LA BIOMASSE ET LA GÉOTHERMIE

Dans un souci de diversification des sources d'énergie renouvelables, le SDEY élargit également son offre en matière de production d'énergie. En plus de la chaufferie bois énergie et des réseaux de chaleur alimentés par la biomasse, le SDEY inclut désormais la géothermie parmi les solutions proposées. Cette nouvelle offre permet aux communes de diversifier leurs sources d'énergie, en particulier dans le cadre de projets de chauffage collectif ou pour des installations à grande échelle.

MISE À JOUR DU PCRS : UNE NOUVELLE TARIFICATION POUR LES COMMUNES

Enfin, le SDEY introduit une nouvelle tarification pour la mise à jour du Plan de Corps de Rues Simplifié (PCRS). Ce plan, essentiel pour la gestion et l'entretien des infrastructures publiques, bénéficiera désormais d'un suivi tarifaire révisé, afin d'assurer une gestion plus souple et adaptée aux besoins des communes.

18

Les finances

Le SDEY a contenu ses dépenses de fonctionnement en 2024, en investissement également tout en poursuivant son objectif de rénovation globale de l'éclairage public avec les communes. Les dépenses de fonctionnement ont baissé de 1 325 000 € soit une baisse de 15,07 %, et les dépenses d'investissement ont baissé de 4 466 475 € , ce qui représente une baisse de 22,27 % par rapport aux dépenses de 2023.

LE FONCTIONNEMENT

	Dépenses en €	%
Charges à caractère général	2 082 034,20	27,89
Charges de personnel et frais assimilés	2 405 144,85	32,22
Atténuations de produits	318 390,83	4,27
Virement à la section d'investissement	0	0
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 113 154,80	14,91
Autres charges de gestion courante	1 400 008,48	18,76
Charges financières	137 290,65	1,84
Charges exceptionnelles	7 086,00	0,09
Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	1 576,20	0,02
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	**7 464 686,01**	**100**

	Recette en €	%
Résultat d'exploitation reporté		0
Atténuations de charges	15 762,28	0,14
Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 844,56	0,43
Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marché	1 146 450,22	10,31
Impositions directes	6 781 185,96	61,01
Dotations et participations	1 560 524,26	14,04
Autres produits de gestion courante	1 544 247,86	13,89
Produits exceptionnels	18 500,00	0,17
Reprises sur provisions	359,08	0
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**11 114 874,22**	**100**

L'INVESTISSEMENT

	Dépenses en €	%
Opérations d'ordre de transfert entre section	47 844,56	0,31
Opérations patrimoniales	319 448,86	2,05
Dotations, Fonds divers et Réserves	0	0
Subventions d'investissement	62 473,08	0,40
Emprunts et dettes assimilées	1 502 408,94	9,64
Immobilisations incorporelles	248 649,98	1,59
Subventions d'équipement versées	493 646,11	3,17
Immobilisations corporelles	118 551,52	0,76
Immobilisations en cours	11 309 926,01	72,53
Participations et créances rattachées à des participations	1 490 000,00	9,56
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	**15 592 949,06**	**100**

	Recette en €	%
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0	0
Virement de la section d'exploitation (recettes)	0	0
Opérations d'ordre de transfert entre section	1 113 154,80	8,47
Opérations patrimoniales	319 448,86	2,43
Dotations, fonds divers et réserves	2 959 676,87	22,51
Subventions d'investissement	7 151 361,00	54,39
Emprunts et dettes assimilées	1 490 000,00	11,33
Immobilisations incorporelles	54 864,00	0,42
Immobilisations en cours	58 859,97	0,45
Autres immobilisations financières	0	0
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	**13 147 365,50**	**100**

LA TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE (TCCFE)

La taxe locale sur les consommations finales d'électricité, principale recette de fonctionnement du SDEY, **a baissé en 2024 de 18,62 % par rapport à 2023.**

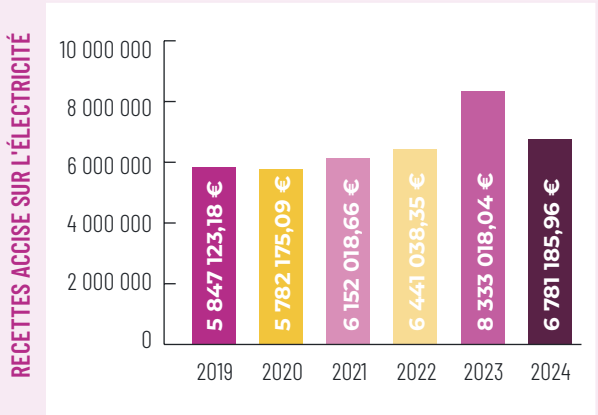

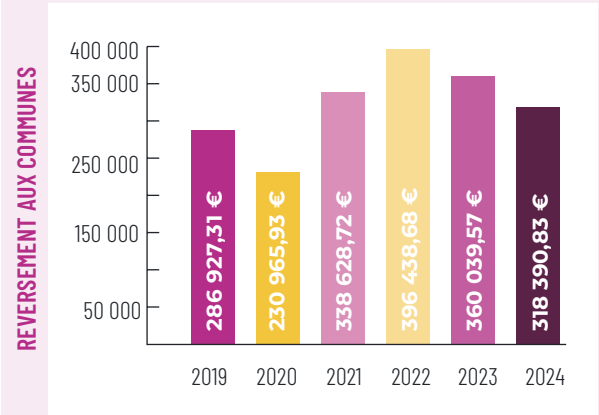

LES REDEVANCES DE CONCESSION

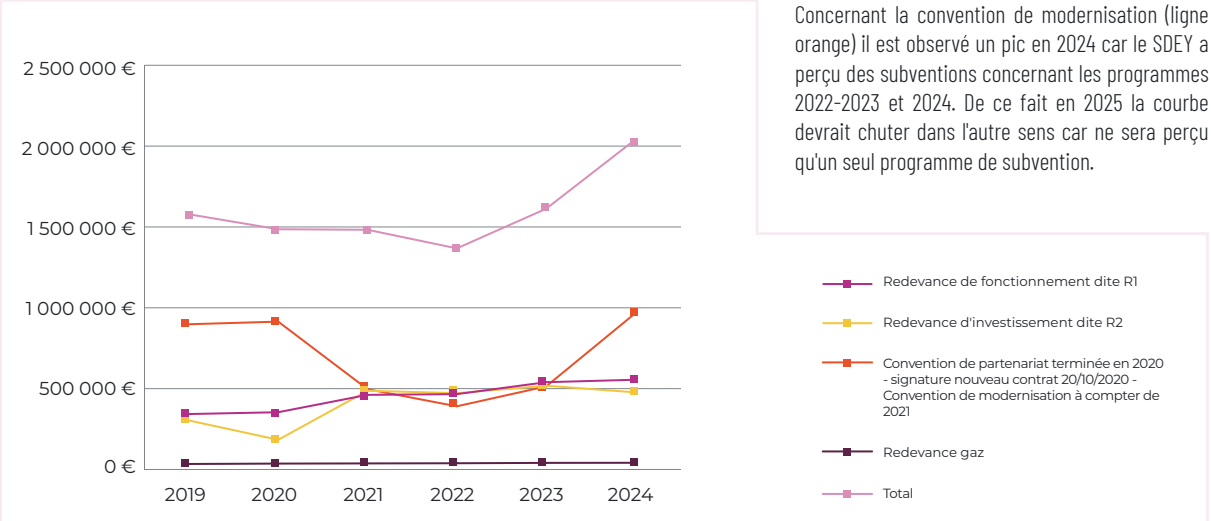

Concernant la convention de modernisation (ligne orange) il est observé un pic en 2024 car le SDEY a perçu des subventions concernant les programmes 2022-2023 et 2024. De ce fait en 2025 la courbe devrait chuter dans l'autre sens car ne sera perçu qu'un seul programme de subvention.

LES ÉVOLUTIONS DES AIDES DU FACE

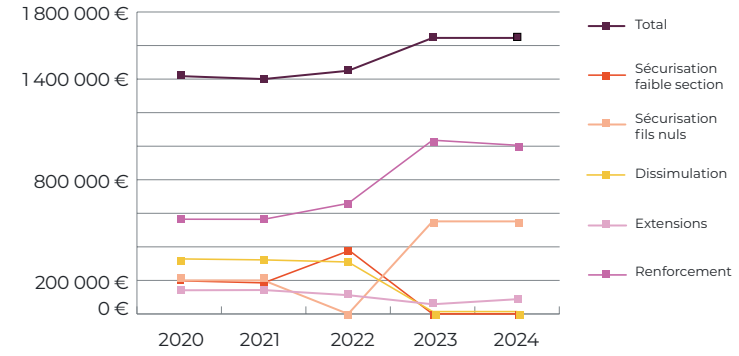

LES TRAVAUX

TRAVAUX SDEY 2024

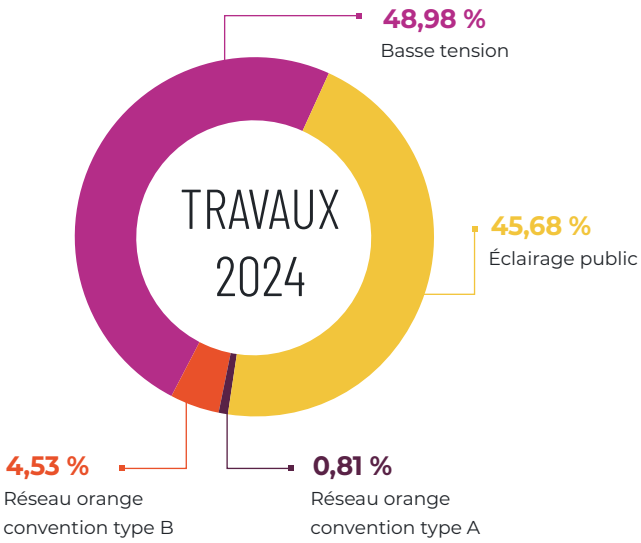

BASSE TENSION	5 530 051,86 €
DISSIMULATION	1 243 584,99 €
RENFORCEMENT	861 960,55 €
EXTENSIONS	2 458 388,72 €
SÉCURISATION	966 117,6 €
GAZ	0 €
ÉCLAIRAGE PUBLIC	5 157 582,72 €
RÉSEAU ORANGE CONVENTION TYPE A	91 527,33 €
TOTAL TRAVAUX D'INVESTISSEMENT	10 779 161,91 €
RÉSEAU ORANGE CONVENTION TYPE B	510 928,77 €
TOTAL TRAVAUX DE FONCTIONNEMENT	510 928,77 €
TOTAL TRAVAUX TOUTES SECTIONS	11 290 090,68 €

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU BASSE TENSION DE 2024

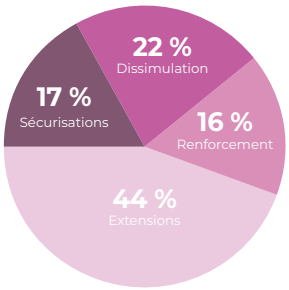

La transparence comptable du SDEY reconnue et valorisée

Rédigé par la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Yonne, un rapport publié à l'automne 2024 met en lumière l'excellence comptable et la gestion rigoureuse du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne.

L'analyse des comptes pour l'exercice 2023 révèle en effet un Indice de Pilotage Comptable (IPC) de 94/100, témoignant d'une gestion fiable et conforme aux normes en vigueur. La maîtrise des immobilisations, le suivi des subventions et le respect du principe d'indépendance des exercices illustrent une administration « exemplaire et transparente ».

Ce dynamisme se traduit aussi par une gouvernance proactive : les commissions consultatives favorisent un dialogue constructif pour aligner les politiques énergétiques sur les défis environnementaux et territoriaux.

LA DETTE

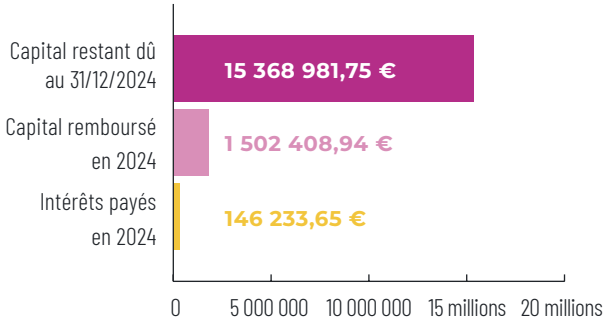

ELÉMENTS DE SYNTHÈSE	AU 31/12/2023	AU 31/12/2024	VARIATION
Dette globale	15 381 391 €	15 368 981,75 €	↘
Taux moyen	0,97%	1,14%	↗
Durée résiduelle moyenne	11 ans et 7 mois	10 ans et 7 mois	↘
Durée de vie moyenne	6 ans	5 ans et 7 mois	↘
Nombre de lignes	25	23	-2

19

Les commandes de travaux

AISY SUR ARMANÇON	41 754.13 €
ANCY LE FRANC	4 560.84 €
APPOIGNY	548 014.23 €
ARCES DILO	2 094.71 €
ARCY SUR CURE	24 741.42 €
ARGENTEUIL SUR ARMANÇON	2 088.00 €
ARMEAU	55 899.60 €
ASNIERES SOUS BOIS	122 367.43 €
ASQUINS	33 940.57 €
ATHIE	3 044.36 €
AUGY	111 470.83 €
BAZARNES	9 358.14 €
BEAUVOIR	2 655.60 €
BEINES	180 468.60 €
BELLECHAUME	188 823.77 €
BERNOUIL	72 555.24 €
BERU	55 215.70 €
BESSY SUR CURE	66 040.07 €
BEUGNON	5 501.29 €
BLACY	1 152.00 €
BLEIGNY LE CARREAU	1 161.36 €
BLENEAU	1 523.40 €
BONNARD	14 719.97 €
BRANNAY	34 981.88 €
BRIENON SUR ARMANÇON	1 928.20 €
BRION	215 625.46 €
BROSSES	2 877.60 €
BUSSY EN OTHE	16 303.20 €
CARISEY	41 079.25 €
CERISIERS	1 440.56 €
CEZY	3 134.77 €
CHABLIS	76 059.16 €
CHAILLEY	17 215.29 €
CHAMPCEVRAIS	6 833.51 €
CHAMPIGNELLES	66 662.50 €
CHAMPIGNY	14 026.90 €
CHAMPLAY	1 273.39 €
CHAMVRES	22 252.67 €
CHARMOY	10 328.23 €
CHARNY OREE DE PUISAYE	26 663.44 €
CHAUMONT	2 643.28 €
CHEMILLY SUR YONNE	36 367.41 €
CHEROY	1 176.65 €
CHICHEE	181 387.09 €
CHITRY	2 345.82 €
COLLAN	4 708.80 €
COMMUNE TEST	3 012.00 €
COULANGERON	1 993.20 €
COURGENAY	12 105.97 €
COURGIS	22 132.45 €
COURLON SUR YONNE	127 399.20 €
COURSON LES CARRIERES	72 615.77 €
COURTOIS SUR YONNE	57 979.20 €
CRUZY LE CHATEL	1 312.42 €
CRY	101 471.37 €
CUSSY LES FORGES	3 814.87 €
CUY	3 494.65 €
DEUX RIVIERES	587 401.14 €
DIGES	270.00 €
DIXMONT	24 673.20 €
DOLLOT	4 045.75 €
DOMATS	138 405.51 €
DOMECY SUR CURE	20 149.25 €
DRACY	1 981.78 €
DYE	2 297.02 €
EGRISELLES LE BOCAGE	4 774.41 €
EPINEUIL	85 987.43 €
ESCAMPS	2 518.79 €
ESCOLIVES CAMILLE	8 776.86 €
ESNON	145 079.77 €
ETAULE	41 877.62 €
ETIVEY	5 598.19 €
FLOGNY LA CHAPELLE	3 921.72 €
FONTAINES	2 100.00 €
FONTENAY PRES VEZELAY	55 250.34 €
FONTENOY	19 244.40 €
FOUCHERES	1 501.96 €
FULVY	2 758.66 €
GERMIGNY	8 542.39 €
GIGNY	10 331.70 €
GIROLLES	727.20 €
GISY LES NOBLES	12 567.60 €
GRON	68 388.60 €
GUILLON TERRE PLAINE	37 207.85 €
GURGY	16 936.83 €
HAUTERIVE	62 683.47 €
HERY	3 874.93 €
JOUANCY	1 217.16 €
L'ISLE SUR SEREIN	3 264.00 €
LA CELLE SAINT CYR	54 545.44 €
LA CHAPELLE SUR OREUSE	2 666.76 €
LA FERTE LOUPIERE	1 585.79 €
LAILLY	1 252.96 €
LAIN	7 153.20 €
LALANDE	1 229.95 €
LAROCHE SAINT CYDROINE	35 003.28 €
LAVAU	6 566.44 €
LES CLERIMOIS	165 594.02 €
LES VALLEES DE LA VANNE	239 637.60 €
LEVIS	453.60 €
LIGNORELLES	21 609.89 €
LIGNY LE CHATEL	11 943.41 €
LINDRY	114 678.64 €
LIXY	64 434.63 €
LOOZE	46 210.42 €
LUCY LE BOIS	40 423.80 €
LUCY SUR CURE	41 596.90 €
MAILLOT	295 330.80 €
MAILLY LE CHATEAU	4 462.80 €
MALAY LE GRAND	11 423.09 €
MALAY LE PETIT	6 350.40 €
MALIGNY	1 147.44 €
MARMEAUX	78 743.91 €
MASSANGIS	94 218.17 €
MERCY	9 963.17 €
MERE	1 033.26 €
MERRY SEC	10 330.32 €
MERRY SUR YONNE	2 090.26 €
MEZILLES	7 983.85 €
MICHERY	5 729.69 €
MOLAY	60 367.96 €
MOLOSMES	13 568.68 €
MONETEAU	38 817.13 €
MONT SAINT SULPICE	121 436.32 €
MONTHOLON	7 760.88 €
MONTILLOT	3 420.00 €
MOUFFY	875.93 €
MOULINS EN TONNERROIS	3 696.77 €
NAILLY	7 100.07 €

Neuvy-Sautour

NEUVY SAUTOUR	498 141.21 €
NOYERS	64 200.98 €
NUITS	271 412.39 €
ORMOY	28 680.32 €
PACY SUR ARMANÇON	61 590.28 €
PAILLY	30 891.77 €
PARLY	85 178.40 €
PAROY SUR THOLON	8 921.52 €
PASILLY	7 455.11 €
PISY	55 777.94 €
POILLY SUR THOLON	39 496.47 €
PONT SUR VANNE	23 564.40 €
PONTAUBERT	1 131.60 €
PONTIGNY	65 553.73 €
POURRAIN	18 406.80 €
PRECY SUR VRIN	41 547.60 €
PREHY	129 200.88 €
QUARRE LES TOMBES	316 692.67 €
ROFFEY	50 110.32 €
RONCHERES	52 104.26 €
ROSOY	299 767.20 €
ROUVRAY	6 995.75 €
SAINT AGNAN	11 567.81 €
SAINT AUBIN SUR YONNE	11 913.36 €
SAINT BRIS LE VINEUX	79 031.12 €
SAINT DENIS LES SENS	83 536.80 €
SAINT FARGEAU	241 196.47 €
SAINT GEORGES SUR BAULCHE	5 456.37 €
SAINT LEGER VAUBAN	84 878.05 €
SAINT LOUP D ORDON	48 743.53 €
SAINT MARTIN DU TERTRE	71 961.60 €
SAINT MARTIN SUR ARMANCON	1 342.68 €
SAINT MAURICE AUX RICHES HOMMES	6 282.00 €
SAINT PRIVE	5 693.39 €
SAINT SAUVEUR EN PUISAYE	4 004.76 €
SAINT SEROTIN	47 380.55 €
SAINT VALERIEN	7 810.75 €
SAINTE MAGNANCE	64 632.95 €
SALIGNY	5 898.00 €
SARRY	14 966.50 €
SAVIGNY SUR CLAIRIS	172 632.54 €
SEIGNELAY	30 626.76 €
SENNEVOY LE BAS	26 534.96 €
SENNEVOY LE HAUT	314 962.63 €
SEPEAUX SAINT ROMAIN	88 027.48 €
SERBONNES	2 916.00 €
SERGINES	10 365.13 €
SERMIZELLES	2 228.16 €
SERRIGNY	325 122.19 €
SOMMECAISE	44 665.20 €
SORMERY	1 852.62 €
SOUCY	2 310.00 €
TALCY	3 144.00 €
TANLAY	143 399.18 €
TANNERRE EN PUISAYE	18 200.28 €
THORIGNY SUR OREUSE	16 649.54 €
THORY	123 488.69 €
THURY	71 697.60 €
TISSEY	3 095.82 €
TREIGNY PERREUSE SAINTE COLOMBE	4 806.83 €
VALLAN	6 520.19 €
VALLERY	10 040.84 €
VALRAVILLON	105 848.28 €
VARENNES	2 187.44 €
VASSY SOUS PISY	20 406.94 €
VAULT DE LUGNY	5 133.48 €
VENOY	382 477.73 €
VERGIGNY	14 778.65 €
VERMENTON	1 047.82 €
VEZELAY	7 067.42 €
VEZINNES	63 907.43 €
VILLEBLEVIN	28 033.25 €
VILLENAVOTTE	3 995.93 €
VILLENEUVE L ARCHEVEQUE	70 884.00 €
VILLEPERROT	88 700.40 €
VILLEROY	6 826.07 €
VILLEVALLIER	2 050.66 €
VILLIERS SAINT BENOIT	12 629.50 €
VINCELLES	9 310.68 €
VINNEUF	37 242.00 €
TOTAL GÉNÉRAL	**11 009 523.19 €**

20

Les délégués des communes

ARMANÇON - THOLON - FORÊT D'OTHE

AOMAR Mahfoud
AVENEL Jimmy
BAILLET Patrice
BARRAS Cedric
BARRET Jean-Pierre
BERGER Eric
BEROUDIAUX François
BLANCHET Frédéric
BOQUANT Stéphane
BOUCHER François
BURAT Jean-Pierre
CAMUS Gérard
CHASSERY Patrice
CHAT Laurent
CHAT Gérard
CHEVALIER Jean-Claude
CHEVALLIER Alain
CLERIN Rémy
DELAGNEAU Gérard
DELAVAULT Jérôme
DELOT Yves
ESNAULT Bernard
FEVREAU Laurent
FONFRIA Michel
GOUDROT Didier
HERMET Philippe
JACKY JUSSOT
JAN Bruno
KERNE Philippe
KLEEBERG Nicolas
LAVAU Jérôme
LEAU Alain
LORAIN Jean-Louis
MANOUVRIEZ Alain
NOUBEL Jean-Paul
PANNETIER Michel
PREVOST Jean-Luc
PREVOT Jean-Pierre
QUERET Jean-Louis
QUOIRIN Sylvain
RAMON Patrice
RAYNAL Nathalie
SCIBOZ Claude
SEGADO Eric
THEVENON Viviane
TRESCARTES Evelyne
VINCENT Jean-Louis
ZEIGER Richard

AUXERROIS - SEREIN

ANTUNES Stéphane
BARBOTTE Yannick
BAULU Marie-ange
BECASSEAU Laurent
BELARGENT Bernard
BOUBOULEIX Michel
BOUC Emilien
BOUCHROU Nordine
BOULEY Christian
BUSIERE Patrick
CASTELLANI François
CESCHIN Patrick
CLEMENT Jacques
CORDET Yannick
CORNIOT Thierry
DAUVISSAT Lysiane
DEGRYSE Pauline
DEGRYSE Raymond
DEVELEY Bernard
DUBAELE Gilles
ELLEVIN Jérémy
FERRIER Pierre
GALLIMARD Jean-François
GAUTHIER Damien
GUIBERT Jean-Paul
GUILHOTO Jorge
HEURLEY Francis
HURE Walter
LECUILLER Bernard
LEDROIT Thierry
LOURY Jean-Noël
MAILLET Philippe
MANSANTI Isaac
MESLIN Robert
MION Lionel
MOINE Claude
MOLUSSON Marjorie
NAIN Joël
NDOMBASI TUKILONGA Ruscain
PARENT Francis
PARRINELLO Jean-Paul
RELTIENNE Marie-Claire
REVAUX Julien
ROBERT Hervé
ROYCOURT Denis
ROYER Chantal
SAFFROY Justin
TAMBOUR Armelle
THUBET Marc
TORCOL Dominique
TUPINIER Franck
VIGNOL Stéphane
VILAIN Guillaume
WAHLEN Patrice

AVALLONNAIS

BAILLOT Jean-Marie
BARON Charles
BAUX Aurélia
BEAUGER Jean-Michel
BLANCHARD Vincent
BLOT Bernard
BOIROT Vincent
BOURILLOT Steve
BOYER Jacques
CHANARD Alexandre
CHARLES Gaston
CHEVAU Bernard
CONNAN Dominique
COURTOIS Xavier
CRETHIOT Pascal
DARENNE Christophe
DE VAUCELLES Marie-Laure
DEFRANCE Guy
DESCHAUMES Philippe
DUCHE Emmanuel
DUMAY Guillaume
FIALA Eric
FILLION Arnaud
GARNIER Alain
GEKIERE Jérémy
GEORGES Monique
GUENIFFEY Guy
GUIGNEPIED Chantal
HERPIN Edouard
HUARD Roger
HURSTEL Christian
IDES Didier
JACQUINET Yannick
JODELET Eric
JOSEPH-FRANCOIS Jean-Pierre
LAGE Julien
LANDRE Julien
LECESTRE François
LECLERCQ Roger
LEFEVRE Eric
LEGROS Cyril
LEMAIRE Jean-Claude
LOURY Alain
LUCY Jean-Pierre
LUCY Alexandre
MADELEINAT Florent
MAGDELENAT Monique
MANET Claude
MARGNAC Amaury
MARROT Nicolas
MASSOL Sylvia
MATTIONI Delphine
MITENNE Sophie
MOREAU Richard
MULLER Xavier-Louis
NAULOT Clément
NEYMON Jérôme
OLIVIER Thierry
PAUTRE Sébastien
PESCHER Jean-Pierre
PREVOST CHEDHOMME Catherine
RATON Hervé
RAUSCENT Olivier
RAVELLI Gérard
RAVERAT Daniel
RENAULT Martial
ROBERT Nicolas
ROBO Jacques
ROIZOT Franck
ROUX François
SARTELET Geneviève
SCHILTZ Christian
SERRURIER Claude
SONNOIS Michel
STEFANI Richard
TARDIVON Aurélie
TISSIER Joël
TRUCHOT Patrick
VEYSSIERE Léon

GÂTINAIS

AITA Christine
ALLIOT Jean-François
ANDRIVOT Jean-Luc
ANTEZAK Laurent
BARRET Loic
COUARD Bruno
DOUBLET Bernadette
FERRE Denis
FIAT Eric
FOUET René
FOUQUEAU Etienne
GOUTELARD Christophe
GUYON Jacky
JACQUES LE GAC
KLEIN Jean-Luc
LARDENAIS Denis
LELONG Patrick
MANFREDINI Stefano
MAULOISE Claude
MICHON Daniel
MILACHON Marcel
MOIRON Pierre-Eric
PICARD Patrice
POSTAIRE Oleg
ROUSSEAU Mickaël

PUISAYE - FORTERRE - VALLÉE DE L'YONNE

ALLANIC Daniel
BALOUP Jacques
BEYRAND Jean
BLANCHARD Patrick
BRAS Emmanuel
BRUNEL Daniel
CARDOT Alexandre
CHALMEAU Sylvie
CHARENTON Josiane
CHARPENTIER Dominique
CHEVILLON Marcel
CHONE Robert
CHOUBARD Nadia
COIGNET Jacky
COLAS Jany
CORDIER Catherine
COSME Michel
D'ASTORG Gérard
DELVOYE Jeanine
DESNOYERS Jean
DONZEL-BOURJADE Michèle
ERIC PAURON
FERRY Marc
FLORENTIN Maxime
GODEFFROY Jean-Michel
GRAILLOT Yves
HOUBLIN Gilles
JASKOT Richard
JOURDAN Brice
LEMOINE Christiane
LETELLIER Francis
LHOTE Mireille
MAGUET Olivier
MILLOT Claude
MONGEOT Arnaud
PERRIER Benoit
POUILLOT Denis
RIGAULT Jean-Michel
SADON Denise
SANCHIS Jean-Pierre
SERY Jean-Noël
VALERO Marc
VAN DAMME Hervé
VANHOUCKE André
VIGOUROUX Philippe
WLODARCYK Monique

PUISAYE NORD

BERTHIER Michel
BERROUET Jean-Pierre
BROUSSEAU Chantal
BUTTNER Patrick
CHATON Christian
CORNEILLE Damien
DELALANDE Gilles
DUBOIS Jean-Michel
DUMEZ Patrick
FERMIER Séverine
FERRON Claude
GERARDIN Jean-Pierre
GRAHLING Frédéric
MAILLARD Danielle
MAISON Véronique
MORET Laurent
MORISOT Frédéric
ROUX Jean-Claude
SALAMOLARD Jean-Luc
SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe
TORRAO Joaquim
VANDAELE Jean-Luc
VANLAUWE Benoit
VERGNAUD Gérard

SÉNONAIS

ABADIN Hélène
ADAM Marc
AKKAOUI Nagi
ALBERT Laurent
ALLUIN Guy
ANTHOINE Denys
BABOUHOT Patrick
BEZINE Yves
BITONDI Claude
BLOEM Johan
BRUNIN Gérard
BURIER Philippe
CHAPPUIT Dominique
COSSANGE Christian
COUTIN Cyril
DE FONTENILLES
Jean-Baptiste
DORTE Grégory
DUMAS Sylviane
FAGEGALTIER Francis
GANET Gérard
GAUTROIS Philippe
GISBRAN Ghislain
GIVORD Jean-Luc
GOGLINS François
GOURREAU Fabrice
HIRIDJEE Amine
HUOT Nicolas
HUSKIN Patrick
ION Florian
IWANIKOW Daniel
JAULME Marc
KHEBIZI Jean-Claude
LAUGAUDIN Chantal
LAVENTUREUX Michael
LAVENTUREUX Claude
LEGER Jean-Luc
LESPINE Jean
LOISEAU Yann
MARQUIS Xavier
MARTY Laurent
MASSE Sylvain
METZ Jacques
MICHAUT Gérard
MILOT Noël
MORANDIERE Denis
MOREAU Willy
MORISSEAU Myrianne
NEZONDET Sylvain
NOUGER Dominique
OFFREDI Patrick
PAGNIER Daniel
PAJONA Gauthier
PAPINAUD Michel
PEREZ Joël
PERTIN Bruno
PIETE Eric
PINGAL Jean
POIRIER Jacky
PONTALIER Alain
POUTHE Danielle
PUTHOIS Alain
QUENTIN Clarisse
RAYNAL Gérard
RENON Marie-Madeleine
ROLLAND Pascal
ROUSSELLE Henri
ROY André
SABARD Sylvain
SAINTE-CROIX Jean-Michel
SEETEN Jean-Marc
SELME Diana
SORIA Antonio
THERIAL Pascal
THOMASSIN Philippe
TROUE Frédéric
VASSARD Jean-Luc
VIE Nicole
VITCOQ Stéphane

TONNERROIS

BARJOU Gilles
BELLEGANTE Anthony
BLANDIN Benoit
BOISE François
BOSTEL Christophe
BRIGAND Jean-Pierre
BUFFET Anne-Laure
BUSSY Dominique
CAMUS Florent
CHAMBRIS Sylvie
CHEYSSON Christophe
COMOY Hélène
CROISET Philippe
DE DEMO Paul
DE PINHO José
DELAGNEAU Emmanuel
DEPUYDT Claude
DUPAS Guy
DURNEY Eric
ESTIENNE Marion
FAILLOT Jim
FOREY Bernard
FOURREY Michel
FRANCHE Céline
GAULT Martine
GAUTHERON Rémi
GAY Christian
GIBIER Pierrette
HERBERT Robert
HUGOT Daniel
JAMBON Maurice
JAMBON Eric
KLOETZLEN Eric
LABOSSE Nathalie
LAUGELOT Patrice
LEJAY Jacky
LHOMME Régis
LHOTE Pascal
LORNE Patrick
MANGANELLI Matthias
MARONNAT Sébastien
MARTIN Marc
MATHEY Lionel
MATHIEU MONNOT
MATHIEU Odile
MILLOT Serge
MLYNARCZYK André
MURAT Marie-France
OSAER Philippe
PASCAULT Hervé
PATEY Jean-Marie
PICQ Christian
PODOR Sébastien
PONSARD José
PROT Dominique
REGNIER Claude
REMY Jean-Michel
ROUGET Yves
ROUMEAUX Annette
ROUSSEL Damien
ROY Yohan
SABOURIN Sébastien
SACKEPEY Gilles
SEGAERT Rémy
SŒUR Daniel
THOMAS Eliane
TOBIET Michel
TRONEL Catherine
VARAILLES Dominique
VEAUX Pascal
VENON Jérémy

21 Les membres des bureaux de CLÉ

ARMANÇON - THOLON - FORÊT D'OTHE

Rémy CLÉRIN
Laurent CHAT
Patrice CHASSERY
Jérome DELAVAULT
Michel PANNETIER
Jean-Luc PREVOST
Sylvain QUOIRIN
Richard ZEIGER

AVALLONNAIS

Guillaume DUMAY
Emmanuel DUCHÉ
Didier IDES
François LECESTRE*
Hervé RATON

AUXERROIS - SEREIN

Jean-Noël LOURY
Jean-François GALIMARD*
Jorge GUILHOTO
Bernard HARCHEN
Lionel MION*
Philippe MAILLET
Robert MESLIN
Joël NAIN
Chantal ROYER

GÂTINAIS

Claude MAULOISE
Jacky GUYON
Jean-Luc KLEIN

** Non présent sur le visuel*

PUISAYE - FORTERRE - VALLÉE DE L'YONNE

Jacques BALOUP

Daniel ALLANIC

Jean DESNOYERS

Denis POUILLOT

SÉNONAIS

Grégory DORTE

Gilles BONNEAU

Jean-Luc GIVORD

Claude LAVENTUREUX*

Michel LAVENTUREUX

Jean-Luc LEGER

Jean LESPINE

Gérard MICHAUT

Patrick OFFREDI

Michel PAPINAUD

Sylvain SABARD

PUISAYE NORD

Patrick BUTTNER

Jean-Pierre GÉRARDIN*

Véronique MAISON

TONNERROIS

Claude DEPUYDT

Michel FOURREY

Rémi GAUTHERON

Sébastien SABOURIN

Gilles SACKEPEY

** Non présent sur le visuel*

sdey
Syndicat Départemental
d'Énergies de l'Yonne

territoire
d'énergie
YONNE